

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Les services de la Documentation à Radio France  
La Documentation Musicale

Sylvie Bourel

Stage réalisé à la Documentation Musicale de Radio France  
sous la direction de Jean-Yves Bras

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



812069D

1999

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

Les services de la Documentation à Radio France  
La Documentation Musicale

Sylvie Bourel



Stage réalisé à la Documentation Musicale de Radio France  
sous la direction de Jean-Yves Bras

1999

1998  
DCB SI  
6

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>I - Les services de documentation à Radio France.....</b>	<b>3</b>
1. Présentation .....	3
2. Missions.....	8
3. Collections et services.....	13
<b>II - Le service de la Documentation Musicale.....</b>	<b>18</b>
1. Historique du service et des collections.....	18
2. Les lecteurs.....	19
3. Le personnel.....	21
4. Les collections.....	22
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>30</b>

## INTRODUCTION

Le stage d'études qui s'est déroulé pour nous du 31 août au 27 novembre a permis, dans un laps de temps confortable, d'observer en profondeur le service de la Documentation Musicale de Radio France, qui fut notre port d'attache pendant ces trois mois, et de participer pleinement à la vie du service. Nous avons pu nous familiariser avec la vie d'une équipe et les responsabilités d'un chef de service ainsi qu'avec les diverses tâches matérielles et intellectuelles qui incombent quotidiennement au personnel d'un service de documentation de ce type.

Le choix du lieu de stage s'est fait en vertu de l'intérêt que nous portons aux bibliothèques musicales et au traitement des documents musicaux, mais aussi pour l'intérêt que représente une institution comme la Documentation Musicale de Radio France, au statut presque double, à la fois interne et ouverte au public extérieur, à la fois « documentation » et gestionnaire de collections d'une ampleur et d'une richesse patrimoniale remarquable. Le stage a donc à la fois permis une réflexion sur des concepts bibliothéconomiques appris à l'ENSSIB et apporté un complément utile à la formation de l'ENSSIB, tournée essentiellement vers la conservation de bibliothèque, en ce qui concerne la documentation pure et le métier de documentaliste.

D'autre part, la disponibilité de Monsieur Jean-Yves Bras, responsable du service, nous a permis d'effectuer de nombreuses visites à l'intérieur comme à l'extérieur de Radio France, dans les autres services de documentation de la Maison de la Radio ou par exemple à la Bibliothèque Gustav Mahler, rue Vézelay à Paris, et ainsi de replacer le service de la Documentation Musicale dans un contexte interne et externe.

## **I - Les services de documentation à Radio France**

On ne peut évoquer le service de la Documentation Musicale de Radio France sans le replacer dans le contexte général de la documentation à la Maison de la Radio. C'est d'ailleurs pourquoi, durant le stage, des plages ont été ménagées pour la visite de services autres que celui de la Documentation Musicale, permettant une vue d'ensemble indispensable pour comprendre chaque service en particulier.

### 1 - Présentation des services de documentation de Radio France

#### a - Le service de la Documentation à Radio France (organigramme)

##### *Un service administratif commun à l'échelon central*

Il existe à Radio France, entreprise publique, une instance administrative supérieure qui s'occupe de la documentation, qui chapeaute à l'échelon central les différents services de documentation. Cette instance porte le nom de « service de la Documentation ». A la tête du service de la Documentation, on trouve donc trois instances supérieures, dont un responsable, en l'occurrence Monsieur Daniel Allard, responsable de l'ensemble des services de documentation de Radio France, et à ses côtés, Madame Pascal Lekieffre, adjointe et interlocutrice privilégiée des différents services, et Monsieur Pierre Varga, qui s'occupe de la comptabilité<sup>1</sup>. Ce service administratif commun aux services de documentation prend des décisions de gestion essentiellement matérielles, assure un cadre purement administratif à l'échelle de l'entreprise, sans intervenir directement dans la politique propre à chacun des services de documentation. Le suivi global de ces derniers s'exerce notamment au cours de réunions, régulières (au moins une fois par mois) des responsables.

---

<sup>1</sup> Voir annexe I, « Services de documentation, organigramme ».

### *Différentes formes de travail documentaire*

Le service de la Documentation à Radio France supervise de cette manière des services dont, le stage nous a aidé à le comprendre, les missions immédiates, l'organisation et les formes de travail documentaire qu'ils génèrent sont d'une grande diversité, et souvent d'une grande originalité.

On peut ainsi distinguer deux types principaux de services de documentation à Radio France : la première catégorie se composerait des services qui gèrent véritablement des fonds documentaires, même si ces fonds peuvent être de nature très différente. On pourrait mettre dans la seconde catégorie les services de simple traitement de l'information. On peut mettre enfin dans une catégorie à part un service pour la centralisation de la recherche et de l'indexation. Autrement dit, puisque nous sommes à Radio France, on peut distinguer d'une part les services auxquels on se réfère ici en aval des émissions radiophoniques, et d'autre part les services de catalogages et d'indexation, qui eux interviennent en amont des émissions.

Cette diversité génère donc, à l'intérieur même de la grande familles des documentalistes et bibliothécaires de Radio France, des profils et des métiers très différents et souvent atypiques. La découverte de ces métiers a été un des grands intérêts du stage.

### *Une proportion non négligeable du personnel de Radio France*

La découverte des services de documentation de Radio France a été tout d'abord la découverte du métier de documentaliste en tant que « métier de la Radio » primordial et à part entière. L'importance du service de la Documentation à Radio France s'exprime d'abord par des chiffres, ceux qui dénombrent une part du personnel de la Maison Ronde qui est loin d'être négligeable. En effet, les services de documentation de la Radio emploient actuellement quelques 140 personnes, dont 80 documentalistes. Si l'on considère que Radio France emploie environ 3000 personnes, les effectifs des services de documentation représentent près de 5% de la « population » de la Maison Ronde.

## b - Les services de documentation à Radio France

### *10 services distincts*

Les 140 personnes attachées à Radio France à la Documentation se répartissent entre une dizaine de services distincts et indépendants les uns des autres. Le stage a permis de les découvrir chacun dans ses particularités.

Il convient d'abord de les énumérer. Le service de la Documentation à Radio France a sous sa tutelle administrative - outre la Documentation Musicale qui fut le port d'attache durant le stage et dont il sera question plus particulièrement dans la seconde partie du rapport - dans l'ordre par exemple ou les présente le sommaire général du site Intranet de l'entreprise, une Documentation des Emissions Artistiques, une Documentation Sonore d'Actualité, une Documentation des Emissions Musicales, une Documentation d'Actualité (à ne pas confondre avec la Documentation Sonore d'Actualité déjà citée), une Discothèque Centrale, une Bibliothèque Centrale, une Bibliothèque d'Orchestres, un Fichier Central et un service des Prévisions de l'Information<sup>2</sup>.

### *Historique des services*

Les services de documentation dont la création remonte le plus loin sont la Documentation Musicale et la Bibliothèque d'Orchestres, créées simultanément en 1934<sup>3</sup>. La Bibliothèque Centrale, elle, fut créée un an plus tard, en 1935. La Discothèque Centrale et la Documentation d'Actualité furent elles aussi créées à un an d'écart, l'une en 1944 et l'autre en 1945. L'année 1950 voit la création de la Documentation des Emissions Artistiques et celle de la Documentation des Emissions Musicales. La Documentation Sonore d'Actualité est créée 5 ans plus tard. Enfin, le Fichier Central s'organise en 1965.

---

<sup>2</sup> Voir annexes II (a) à (k)

<sup>3</sup> Sous l'appellation commune de « Bibliothèque Musicale ».

L'organisation des différents services s'est modifiée et modernisée au fil des années, plus ou moins rapidement. Un élément d'évolution capital comme l'informatisation des services de documentation à RF a été progressive entre 1987 et 1993<sup>4</sup>. Chaque service a adopté son propre système. Le dernier service informatisé a été la Documentation Musicale.

### *Locaux : cloisonnement dans l'espace*

Pour les dix services de la Documentation de Radio France, une seule grande mission, servir la production radiophonique, mais dix réalités différentes, marquées d'emblée dans l'espace.

Bien qu'ils soient tous regroupés dans une même partie du bâtiment de la Maison de la Radio (la « Petite Couronne »), à l'intérieur de ce secteur le cloisonnement dans l'espace caractérise les services de documentation à Radio France. Quand il y a immédiate proximité des locaux, partage du même étage, par exemple, celle-ci n'a souvent rien de rationnel. Si par exemple la Documentation des Emissions Artistiques et la Documentation Sonore d'Actualité, qui ont des activités similaires et souvent complémentaires, et dont l'activité se croise avec celle de l'INA<sup>5</sup>, ont toutes deux, logiquement, leurs locaux au 5<sup>e</sup> étage, les 4 services gérant la documentation relative à la musique, Documentation des Emissions Musicales, Discothèque Centrale, Documentation Musicale et Bibliothèque d'Orchestres, demeurent répartis sur 3 étages différents (respectivement les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages de la « Petite Couronne »)<sup>6</sup>.

### *Effectifs et volume de l'activité*

Les services de la Documentation à Radio France se distinguent concrètement, nous l'avons vu, dans l'espace, mais aussi, et tout aussi concrètement, à travers l'effectif de leurs personnels et la comptabilité de leur activité.

---

<sup>4</sup> Dans la saisie informatique des documents, la césure est 1987. Avant, il faut se servir des fiches manuelles.

<sup>5</sup> La Phonothèque de l'INA se trouve au 5<sup>e</sup> étage de la « Petite Couronne » à la Maison de la Radio.

<sup>6</sup> Les autres services, Documentation d'Actualité, Bibliothèque Centrale, Prévisions de l'Information et Fichier Central se situent respectivement aux 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, à nouveau 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages de la « Petite Couronne ».

Ainsi, pour ce qui est de l'effectif du personnel comme du volume de l'activité, la Discothèque Centrale vient nettement en tête, avec 43 personnes employées, réparties en 6 secteurs : Achats, Archives, Catalogage, CDRA (Consignation Déconsignation Renseignements Accueil), Consultation et Magasin. La Discothèque reçoit 80 visiteurs par jour et prête de 800 à 1300 disques par jour<sup>7</sup>. A l'autre extrémité, le plus petit service est celui du Fichier Central, qui n'emploie que 2 personnes. Entre les deux, on trouve la Documentation d'Actualité qui emploie 18 personnes pour environ 24 000 recherches par mois; la Documentation des Emissions Artistiques qui emploie 14 personnes pour environ 120 recherches par an, mais l'essentiel de son activité est ailleurs; la Documentation Musicale avec 13 personnes et environ 3000 requêtes par an; la Bibliothèque Centrale avec 9 personnes et environ 9000 requêtes par an; la Bibliothèque d'Orchestres qui emploie 7 personnes; les Prévisions de l'information avec 7 personnes également; et enfin les Documentation sonore d'actualité (6 personnes, environ 200 recherches par an) et Documentation des émissions musicales (6 personnes, environ 150 recherches par an). Ces chiffres donnent une idée de l'importance relative de chaque service l'un par rapport à l'autre, si tant est que l'on puisse confronter des volumes d'activité quand la nature de l'activité n'est pas la même d'un service à l'autre.

#### *Nature de l'activité*

Nous avons proposé un peu plus haut des catégories qui classaient les services de documentation de Radio France selon le type de rapport qu'entretiennent d'un service à l'autres les documentalistes avec l'information à fournir. Nous avons distingué ainsi deux grands types, des services de gestion de l'information et des services de traitement de l'information. Appartiennent à la première catégorie les services qui conservent, gèrent et diffusent des collections, et par conséquent sont dotées d'une infrastructure matérielle de gestion des collections et d'accueil d'un public, à commencer par les magasins, banques d'accueil et salles de consultation. La Bibliothèque Centrale, la Discothèque Centrale et la Documentation Musicale composent cette première catégorie. Appartiennent à la seconde catégorie les services

---

<sup>7</sup> 203 449 disques sortis en 1996

qui n'ont pas vocation à collecter ni conserver des documents, mais à traiter des documents (écoute, dépouillement, numérisation, indexation notamment) pour la fabrication d'outils de recherche et de produits documentaires (bases de données). Les services de catalogage et indexation des émissions, Documentation des Emissions Artistiques, Documentation Sonore d'Actualité, Documentation des Emissions Musicales, ainsi que la Documentation d'Actualité, les Prévisions de l'Information et le Fichier Central composent cette seconde catégorie. Nous mettons la Bibliothèque d'Orchestres, dont nous parlerons plus loin, un peu à part. Ces services n'ont pas de véritable infrastructure d'accueil d'un public, même quand elle pourrait se justifier, car ce n'est pas la priorité. A la Documentation des Emissions Artistiques, par exemple, que le stage a permis de visiter, on fait beaucoup plus d'indexation que d'accueil et de recherches : « Dans ces deux [derniers] domaines, avoue une documentaliste, ça pêche un peu ». De même, l'agencement des locaux à la Documentation d'Actualité, visitée elle aussi, est parlante : 3 pièces en enfilade, la « salle de lecture » réduite à sa plus simple expression (une grande table, deux ou trois chaises) prise en sandwich entre le silence concentré de la salle d'indexation et l'atmosphère en ébullition de la salle de recherche.

## 2 - Missions

Après ce premier survol des services de la Documentation de Radio France, il faut préciser leurs missions, communes et particulières, ce que visites, lectures et entretiens durant le stage ont permis de faire.

### a - Le « cerveau » de la Maison Ronde

Etre le « cerveau » de la Maison Ronde, voilà le grand rôle commun aux services de la Documentation à Radio France. Le cerveau, c'est-à-dire le centre nerveux, c'est-à-dire aussi la mémoire : le centre nerveux pour la fabrication des émissions, et la mémoire de la Radio.

Ce rôle des services de documentation à Radio France est parfaitement illustré par une localisation groupée quasi symbolique : ils forment le monde de la « Petite Couronne », protégée par la « Grande Couronne » et invisible de l'extérieur, et ceignent ainsi le noyau de la Maison de la Radio : « la Tour », où dort la majeure partie des collections.

#### b - La matière grise des émissions

Les services de la Documentation de Radio France ont pour vocation d'acquérir, de conserver et de fournir toute la « matière grise » nécessaire à la production radiophonique, à la fabrication des émissions. Autrement dit, ils ont pour vocation de mettre à la disposition des programmes radio, et éventuellement télé, la documentation à la fois écrite et sonore qui leur est indispensable. Dans ce cadre, le rôle des documentalistes est d'effectuer les recherches nécessaires à la fabrication des émissions radiophoniques et télévisuelles en assistant les usagers. Ces derniers sont les personnels de production accrédités par les chaînes ou les journalistes, mais aussi les utilisateurs d'organismes extérieurs ayant des accords contractuels avec Radio France, et même, dans certains cas, le « grand public ».

Chargés d'une pareille responsabilité, les services de la Documentation de Radio France ne se contentent pas de répondre aux demandes, et pratiquent une politique d'anticipation des besoins des chaînes qui se traduit concrètement par la fabrication de produits documentaires, la réalisation notamment de nombreux dossiers biographiques ou thématiques, en collaboration les uns avec les autres ou chacun pour ses missions propres.

Acquérir, conserver et fournir la « matière grise » nécessaire à la fabrication des émissions, c'est véritablement la mission de la Bibliothèque Centrale, de la Discothèque Centrale et de la Documentation Musicale.

A la tête de collections importantes, qui seront évoquées plus bas, la Bibliothèque Centrale a pour mission de « guider, conseiller et assister les personnels de production en préparant des dossiers bibliographiques et iconographiques »<sup>8</sup>. La

---

<sup>8</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Bibliothèque Centrale de Radio France. Voir annexe II (g).

Discothèque Centrale, de son côté, accueille producteurs, réalisateurs, programmeurs, assistants, illustrateurs sonores, et musiciens de France Inter, France Culture, France Musique, France Info, Radio Bleue, Fip, RFI, des sociétés de production TV, des Orchestres (National et Philharmonique), Choeur et Maîtrise de Radio France. La mission de la Discothèque est de « participer activement à la fabrication des programmes de Radio France en étant une mémoire vivante de la production discographique »<sup>9</sup>. La mission de conservation de la Discothèque est clairement signifiée, elle qui fut créée en 1944 pour centraliser les stocks discographiques de la RTF<sup>10</sup>. Enfin la Documentation Musicale, que nous évoquerons plus en détail dans une seconde partie, se présente comme répondant « principalement aux besoins des productions musicales radiophoniques (France Musique, programmes musicaux de France Culture) et, d'une manière générale, à toutes recherches musicologiques », gérant « les prêts du personnel accrédité » et permettant « la consultation aux personnes extérieures à la société »<sup>11</sup>. De tous les centres de documentation de Radio France, la Documentation Musicale est en effet le seul à être ouvert au grand public.

### c - Fournir l'information, mais aussi la rendre accessible

#### *Dépouillement, numérisation, indexation*

Pour les services de documentation de Radio France, fournir l'information demandée est capital, mais avant même cela, la rendre accessible dans les meilleures conditions aux documentalistes comme aux usagers avec ou sans l'intermédiaire des documentalistes, est très important. C'est le rôle prioritaire, à travers tout un travail de dépouillement, de numérisation et d'indexation des documents, d'un service comme celui de la Documentation d'Actualité, visité pendant le stage. La Documentation d'Actualité a pour mission de « dépouiller et indexer l'ensemble des sujets traités par la presse quotidienne, la presse périodique de grande information et les publications

---

<sup>9</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site intranet de la Discothèque Centrale de Radio France. Voir annexe II (f).

<sup>10</sup> Radio Télévision Française

<sup>11</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Documentation Musicale de Radio France. Voir annexe II (h).

spécialisées »<sup>12</sup>. Le dépouillement concerne uniquement la presse nationale et parisienne, la presse étrangère étant disponible seulement en consultation. La spécificité et la performance de la Documentation d'Actualité est donc de couvrir la presse nationale. Tous les matins, les articles sont sélectionnés puis scannés. A la tête d'un fonds d'archives papier, la Documentation d'Actualité dispose donc aussi, grâce aux nouvelles techniques de la numérisation, d'un fonds documentaire informatisé depuis 1990, notamment un grand nombre d'images. Réinformatisé en 1997, le service travaille actuellement sous Loris de la société Ever. Après lecture, sélection et numérisation des articles, le documentaliste d'actualité passe à l'indexation, toujours au terme le plus fin.

L'indexation, en l'occurrence, c'est la spécialité du Fichier Central d'Orientation Documentaire, au 5<sup>e</sup> étage de la « Petite Couronne », qui a lui aussi fait l'objet d'une visite pendant le stage. Un fichier central commun à tous les services de documentation de Radio France fut créé en 1965. Il s'agit d'un fichier dictionnaire manuel, tombé en désuétude en raison de l'informatisation successive et propre à chacun des services. On a cessé en effet de l'alimenter à la fin des années 80. Le Fichier Central servait donc à l'origine pour les recherches transversales. Il y sert encore, mais a évidemment perdu de son importance à partir du moment où la rédaction des fiches a été abandonnée, puisque ce qui a été catalogué ou fiché récemment ne se trouve pas au fichier central. Le service s'est heureusement « reconverti », et sa principale nouvelle fonction est la coordination de la gestion des thesauri. La nouvelle mission du Fichier Central est donc d'harmoniser les langages d'indexation et de coordonner les produits documentaires du service de la Documentation de Radio France (« Cahiers de la Documentation »). Rebaptisé « Fichier Central d'Orientation Documentaire »<sup>13</sup>, le service fait aussi office de bibliothèque professionnelle, proposant notamment une revue de presse professionnelle pour les métiers de la documentation. Le Fichier Central publie aussi un Thesaurus papier. Quatre des services de documentation de Radio France dispose<sup>nt</sup> actuellement du thesaurus en ligne : la Bibliothèque Centrale, la Documentation Sonore d'Actualité, la

---

<sup>12</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Documentation d'Actualité de Radio France. Voir annexe II (e).

<sup>13</sup> Voir annexe II (j), page d'accueil du site Intranet du Fichier Central d'Orientation Documentaire de Radio France.

Documentation des Emissions Artistiques et la Documentation des Emissions Musicales.

### *L'antichambre de l'INA*

Les « antichambres de l'INA », voilà le nom que l'on pourrait donner aux services de catalogage et d'indexation des émissions à Radio France. Le stage a permis de visiter l'un d'entre eux, la Documentation des Emissions Artistiques, et de se faire une idée des deux autres, Documentation Sonore d'Actualité et Documentation des Emissions Musicales.

Les rapports entretenus entre Radio France et la Phonothèque de l'INA, située à la Maison de la Radio au 5<sup>e</sup> étage de la « Petite Couronne », ne sont pas toujours simples. En principe, Radio France est propriétaire des émissions pendant 3 ans. Ensuite, la bande devient propriété de l'INA. On nous a expliqué qu'en fait, physiquement, la bande passe dans les locaux de l'INA au bout de 3 mois, alors qu'elle appartient encore à Radio France, essentiellement pour des raisons de conservation assez compréhensibles.

Avant d'être classés dans les magasins de l'INA, les bandes magnétiques, support des émissions, passent entre les mains de documentalistes employées par Radio France pour les cataloguer et les indexer. La Documentation des Emissions Artistiques a ainsi pour mission d'indexer et d'analyser les émissions de France Culture, France Inter et Radio Bleue dont la conservation est retenue, exceptés les journaux et magazines d'information et les émissions musicales. C'est autour des années 1950 que « le volume des documents sonores parlés est devenu suffisamment important pour qu'un secteur propre soit créé »<sup>14</sup>. Chaque enregistrement a fait alors l'objet d'une description de forme et de contenu conservée au Fichier central. En 1987, ce travail documentaire s'est poursuivi avec l'outil informatique BOB, un logiciel conçu à l'origine pour la programmation des émissions. L'outil informatique s'est nettement

---

<sup>14</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Documentation des Emissions Artistiques de Radio France. Voir annexe II (b).

amélioré avec l'installation sous Loris en 1997. Chaque documentaliste à la Documentation des Emissions Artistiques a un lot d'émissions à traiter, un travail sur ~~le~~ du son, qui se fait de plus en plus en temps réel et se croise souvent avec l'INA.

La Documentation Sonore d'Actualité se définit comme « la mémoire vivante des journaux et magazines d'information de Radio France »<sup>15</sup>. Le service de la Documentation Sonore d'Actualité collecte les journaux de France Inter. Il catalogue, analyse et indexe les documents sonores réalisés dans le cadre du journal radiophonique. Il répertorie également un choix de magazines d'actualité de France Inter, France Culture et France Info, et se tient à la disposition des usagers pour retrouver tout document sonore diffusé à l'antenne.

A la Documentation des Emissions Musicales<sup>16</sup>, enfin, les émissions archivées de France Musique, ainsi que les émissions musicales de France Culture, France Inter et Radio Bleue sont indexées à raison d'un volume de 450 émissions par mois, soit 525 heures de programme, et viennent enrichir le fonds documentaire disponible à la phonothèque de l'INA.

### 3 - Collections et services

Etant donnée la mission des services de documentation à Radio France, la devise générale pour la politique d'acquisition pourrait être : « il faut que ce qu'on achète serve ». Mais l'esprit « documentation » doublé ici de l'esprit d'entreprise ne peut cacher la dimension patrimoniale certaine des collections de Radio France.

Et c'est à l'aide d'outils informatiques de pointe que les services de documentation de Radio France rassemblent et enrichissent régulièrement des collections de documents qui représentent un patrimoine incomparable quant à sa diversité et à sa valeur.

#### a - Historique des collections

---

<sup>15</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Documentation Sonore d'Actualité de Radio France. Voir annexe II (c).

<sup>16</sup> Voir page d'accueil du site Intranet de la Documentation des Emissions Musicales de Radio France, annexe II (d).

L'histoire des collections conservées à la Maison de la Radio est étroitement liée à l'histoire de la Radiodiffusion française<sup>17</sup>. La Bibliothèque Centrale, ancienne « Bibliothèque Dramatique », fut créée dans les années 30 à partir d'un fonds théâtral. La Discothèque Centrale hérita à sa création des stocks discographiques de la RTF. Quant à la Documentation Musicale, née avec l'Orchestre National, elle commença par gérer le fonds des matériels nécessaires à cette formation. Pour ce qui est des collections de la Phonothèque de l'INA, on peut dire que le fonds documentaire et patrimonial des émissions de la Radiodiffusion française a commencé à se constituer dès le début des années 50.

#### b - Richesse des fonds

On connaît la richesse des fonds de l'INA. On connaît moins bien, nous semble-t-il, la richesse des fonds que gère un service comme la Discothèque Centrale de Radio France, par exemple. Le stage a permis de découvrir que le service de la Documentation à Radio France, du point de vue des collections, est une des institutions documentaires les plus prestigieuses d'Europe, ou l'oeil extérieur (on dit ici « externe »), l'oeil public, pénètre rarement, ou en tout cas pas massivement.

#### *Ampleur des collections*

La richesse des collections de Radio France se mesure d'abord, et immédiatement, à leur ampleur. Ainsi le fonds documentaire de la Discothèque Centrale représente-t-il actuellement plus d'un million de documents phonographiques qui couvrent quelques kilomètres de rayonnages<sup>18</sup>. Le fonds documentaire de la Bibliothèque Centrale, lui, représente actuellement environ 150 000 ouvrages<sup>19</sup>, celui, qu'il ne faut pas oublier, de la Documentation d'Actualité, 600 000 images numérisées depuis 1990 et 9 millions de coupures de presse depuis 1945. Enfin, le fonds

---

<sup>17</sup> Voir annexe III « Elements d'histoire de la Radiodiffusion Française »

<sup>18</sup> La Discothèque Centrale achète près de 20 000 disques (soit 500 titres différents) par an.

<sup>19</sup> A la Bibliothèque Centrale, 2000 titres viennent chaque année enrichir le fonds.

documentaire de la Documentation Musicale représente actuellement plus de 500 000 documents.

### *Nature des collections*

La richesse des collections gérées par Radio France réside aussi dans la composition des fonds et la valeur patrimoniale de certains documents.

Diversité et complémentarité sont deux des caractéristiques des collections réparties entre les différents services de documentation à Radio France. Commençons par la Discothèque Centrale: CD, 33t, 45t, 78t, cylindres, le service gère plus d'un million de disques, nous l'avons dit, touchant à tous les domaines du son, musique mais aussi la parole, les bruitages, etc. Pour ce qui est du fonds empruntable à la Discothèque<sup>20</sup>, certains disques figurent jusqu'en 7 exemplaires. La Bibliothèque centrale, elle, propose des ouvrages généralistes, notamment littéraires, des livres, revues et cédéroms recouvrant tous les domaines du savoir (exceptée la musique). Le fonds « Radio Télévision » comprend un millier de livres, des revues spécialisées et des dossiers thématiques. La composition du fonds de la Documentation Musicale, d'une grande diversité elle aussi, sera évoquée en détail dans une seconde partie.

Riches quant aux différents types de documents qui les composent et aux différents domaines qu'ils recouvrent, les fonds documentaires de Radio France le sont aussi de par leur dimension patrimoniale. La Discothèque Centrale gère un fonds exceptionnel. En raison de son ancienneté, elle possède l'un des fonds discographiques les plus importants d'Europe. Les archives (y est déposé un exemplaire à chaque achat) se composent de quelques 300 rouleaux, plus de 200 000 78t, environ 190 000 33t, 30 000 45t et 75 000 CD. On trouve à la Discothèque « des raretés à faire pâlir les discophiles les plus avertis [...] Un fonds d'une telle richesse représente un patrimoine convoité par certains éditeurs qui ont toutes les chances de trouver là la perle rare et, peut-être, de faire fortune »<sup>21</sup>. La Discothèque Centrale de Radio France est donc à la tête d'une collection unique en France et même en Europe; où elle serait, dit-on, la plus

---

<sup>20</sup> Le fonds empruntable à la Discothèque Centrale compte en 1996 256 000 33t, 9700 disques de bruitages, 6100 disques d'ambiance, 102 000 45t, 145 000 CD.

<sup>21</sup> Extrait d'un article tiré de la revue *Diapason*, n° de mai 1996, intitulé « Pleins feux sur la discothèque de Radio France ».

importante, une collection unique qui constitue une mémoire vivante de l'édition discographique commercialisée. Il convient ici de faire remarquer que la Discothèque dispose en cela d'une information susceptible d'intéresser aussi un public externe à Radio France. La Bibliothèque Centrale a elle aussi sa part de documents de valeur, avec des collections anciennes (notamment de revues comme L'Illustration, Le Tour du Monde...) et des ouvrages de théâtre du 19<sup>e</sup> siècle. La valeur de certains documents gérés par la Documentation Musicale sera évoquée plus loin.

### c- Qualité des services documentaires

Si Radio France se distingue dans le monde de la documentation par la richesse de ses collections, la qualité des services documentaires, produits documentaires et outils documentaires, que proposent certains services de documentation de la Maison Ronde, est souvent elle aussi remarquable.

#### *Les produits documentaires*

On entend par produits documentaires au sein des services de documentation à Radio France essentiellement les dossiers, bibliographiques, iconographiques, thématiques, fabriqués pour leur propres besoins à l'intérieur des services ou par l'ensemble des services en collaboration (« Cahiers de la Documentation »). Ces dossiers couvrent des domaines très variés et sont très utilisés par les usagers.

#### *Les outils documentaires*

Les services de documentation à Radio France fabriquent des outils documentaires à l'usage des documentalistes comme pour les usagers, sous forme essentiellement de bases de données informatiques. Disposant d'un fichier manuel de 6 millions de fiches, la Discothèque Centrale alimente désormais en notices documentaires informatisées 3 bases en consultation<sup>22</sup>. A la Bibliothèque Centrale, plus de 56 000 ouvrages ont été entrés dans la base informatique, analysés et indexés avec

---

<sup>22</sup> DISTHEQ (33t, 45t, CD), 317 028 notices; BRUITIL (bruitages 33t et CD) 35 838 notices; .DISQ78T (78t, cylindres et pyral), 105 696 notices

des mots-clés permettant des recherches fines. La Documentation des Emissions Artistiques enrichit quotidiennement sa base d'environ 600 références par mois. Cette base recouvre les années 1988 à nos jours. On y trouve des renseignements sur les formes et les contenus des émissions traitées. A la Documentation d'Actualité, l'ensemble des données informatisées représentent une base de 300 000 références de 1988 à nos jours. La Documentation d'Actualité, elle, numérise environ 100 000 documents par an<sup>23</sup>.

#### d - Originalité de certains services

Le stage a permis de comprendre la diversité des activités et des métiers de la documentation à Radio France. Il nous a fait découvrir aussi, au travers d'une visite, l'originalité d'un service : celui de la Bibliothèque d'Orchestres. Le rôle de la Bibliothèque d'Orchestres de Radio France est de « pourvoir à tous les besoins d'une production musicale en matière d'édition papier; préparation et suivi des matériels nécessaires à l'exécution des oeuvres musicales »<sup>24</sup>. Autrement dit, c'est le travail de la Bibliothèque d'Orchestres qui rend possible l'exécution des concerts programmés à Radio France. La mission de la Bibliothèque d'Orchestres est de préparer les concerts des 4 formations permanentes de Radio France<sup>25</sup>, Orchestre National, Orchestre Philharmonique, Choeur et Maîtrise, ou des orchestres invités, et de mettre à leur disposition les matériels d'orchestre nécessaires. Pour cela, la Bibliothèque puise dans un fonds qui ne lui appartient pas en propre, mais qui est propriété de la Documentation Musicale<sup>26</sup>. D'autres radios européennes ont des services de documentation discographiques et musicaux homologues à ceux de Radio France, mais peu d'entre elles possèdent un service similaire. La mission de la Bibliothèque d'Orchestres de Radio France génère par ailleurs des « métiers de la Radio » d'une grande originalité,

---

<sup>23</sup> La Documentation d'Actualité peut ainsi répondre à environ 95% des recherches. Elle bénéficie d'un complément de budget pour accéder à des bases extérieures comme l'AFP.

<sup>24</sup> Extrait du texte de la rubrique « Présentation » du site Intranet de la Bibliothèque d'Orchestres de Radio France. Voir annexe II (i).

<sup>25</sup> La dimension de la Bibliothèque d'Orchestres de Radio France est exceptionnelle étant donnée le nombre des formations.

<sup>26</sup> La Bibl. d'Orchestres gère le fonds de la Tour (matériels d'orchestre) pour ce qui est de l'entretien et de la maintenance seulement.

comme celui qu'exerce le copiste de l'atelier de reprographie et de façonnage pour la préparation des matériels fabriqués par le service.

## **II - Le service de la Documentation Musicale**

Visites et entretiens variés nous ont permis durant le stage d'avoir un aperçu assez complet de l'ensemble des services de documentation de Radio France, aperçu que nous avons tenté d'exposer plus haut. Cependant notre centre d'accueil et d'observation a été le service de la Documentation Musicale, auquel il faut nous attacher à présent.

### **1 - Historique du service et des collections**

L'histoire du service de la Documentation Musicale de Radio France est étroitement liée à celle des formations de la Radio, d'une part, et à celle des chaînes et programmes musicaux de la Radio, d'autre part.

Entre 1934 et 1993, le service de la Documentation Musicale ne représentait qu'un secteur de ce qui s'appelait alors la « Bibliothèque Musicale » de Radio France. C'est la formation de l'Orchestre National en 1934 qui a entraîné la formation de ce qui est à l'origine une bibliothèque d'orchestre. Donc, des deux services actuellement séparés, mais autrefois réunis, Documentation Musicale et Bibliothèque d'Orchestres, c'est cette dernière qui a existé la première. A l'origine, le fonds de la Documentation Musicale est donc essentiellement composé de matériels d'orchestre. Puis il y a eu élargissement et diversification du fonds, notamment à partir de 1963, année marquée par la naissance de France Musique, première chaîne entièrement consacrée à la musique et vraiment spécialisée. La Bibliothèque Musicale doit alors élargir son fonds,

notamment son fonds de livres et partitions, car, toujours liée aux concerts de la Radio, elle l'est aussi désormais aux émissions musicales. La Bibliothèque Musicale de Radio France est longtemps restée une institution un peu figée. Elle n'a pas évolué assez vite étant données ses nouvelles missions. Elle a été longtemps trop passive, se contentant de répondre aux demandes sans chercher à les devancer. Sa politique d'acquisition a été longtemps assez mal orientée : on ne trouvait pas assez de choses notamment sur la vie musicale, les jeunes compositeurs et jeunes interprètes, vers lesquels pourtant France Musique se tournait de plus en plus.

La Bibliothèque Musicale de Radio France comptait à l'époque de sa création 3 services : la Bibliothèque d'Orchestres, le service du Bureau de Copie (qui gérait aussi des éditions musicales, notamment l'EMRF<sup>27</sup>), et la Documentation Musicale proprement dite.

1993 a été pour la Bibliothèque Musicale l'année de l'audit. Ce dernier a coupé le service en deux, donnant naissance à deux entités distinctes et indépendantes : la Bibliothèque d'Orchestres, désormais au 7<sup>e</sup> étage, sous la direction de Pierrette Maugey, et la Documentation Musicale restée au 6<sup>e</sup> étage, sous la direction de Mr Perrault jusqu'en 1994, puis de Jean-Yves Bras à partir de cette date. Pour ce dernier, ce nouveau nom de « Documentation Musicale » symbolise en quelque sorte une vue désormais active du service, qui crée lui-même de la documentation, notamment des dossiers, et mène une politique d'acquisition le plus possible en harmonie avec les besoins des chaînes. On peut donc dire que la Documentation Musicale sous sa forme et son organisation actuelle est un service récent. Son nouveau dynamisme par rapport à l'ancienne Bibliothèque Musicale a comblé des vides comme celui que laissait l'absence d'intérêt auparavant pour l'histoire musicale de la Radio, complètement occultée auparavant (histoire des orchestres, programmes des concerts, etc.). Le service a été informatisé en 1993.

La Documentation Musicale est le seul service de documentation de Radio France à être ouvert au tout public extérieur. Cette ouverture exceptionnelle vient du

---

<sup>27</sup> Editions Musicales de Radio France : il s'agissait de rentabiliser la fabrication de matériels par Radio France pour les besoins des concerts en les éditant.

fait que, pendant longtemps, elle a été « la seule bibliothèque musicale de prêts à Paris »<sup>28</sup> avec le rang de Centre National de Documentation Musicale.

## 2 - Les lecteurs

### a - Quelques chiffres

Le fichier « LECTEURS » de la Documentation Musicale de Radio France comptabilise un total d'inscrits proche des 1500, à raison d'environ 150 nouveaux lecteurs par an. Sur ces 1500 inscrits, 250 environ viennent régulièrement.

### b - Typologie

#### *Les « internes » / les « externes »*

La dualité du statut du service de la Documentation Musicale, documentation de Radio France ouverte cependant au public extérieur, partage les lecteurs qui fréquentent le service en deux catégories : les « internes » et les « externes ». Les « internes », ce sont les accrédités et les conventionnés qui ont accès au prêt. Les « externes », ce sont tous les autres, les « clients divers » qui en 1996 représentent 5, 62% des usagers de la Documentation Musicale<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Extrait d'un article de *Micro et caméra*, n° 31, février-mars 1969, intitulé « Le donjon du temps retrouvé », p. 271 : « La Bibliothèque Musicale, explique en 1969 Paulette Letailleur, bibliothécaire en chef et musicologue, conserve certes les matériels qui sont la propriété de l'ORTF. Mais c'est là un tiers de son activité. Elle confie aussi ses ouvrages à tous les consultants, qu'ils soient ou non de l'ORTF[...]. Notre bibliothèque est [en effet] la seule bibliothèque musicale de prêts à Paris. Elle a rang de Centre National de Documentation pour la Musique [...] ».

<sup>29</sup> Voir annexes IV et V.

## *Fonctions, professions, activités*

Parmi les internes comme parmi les externes, les utilisateurs de la Documentation Musicale ont des professions ou activités très diverses. Le public majoritaire est un public de professionnels, producteurs de la Radio et de la Télévision, mais aussi musiciens et choristes des formations de Radio France et musiciens extérieurs. L'autre partie du public est celle des chercheurs et étudiants en musicologie, sans oublier les amateurs. Mais les principaux utilisateurs de la Documentation Musicale sont les producteurs de France Musique et les musiciens attachés aux formations de Radio France. La Documentation Musicale accueille donc un public exigeant, qui attend tout d'un personnel rompu au métier de la documentation, certes, mais aussi, et au moins autant, à ceux de la musique.

### 3 - Le personnel

#### a - Organigramme<sup>30</sup>

#### *Combien?*

A l'échelle de Radio France, la Documentation Musicale, du point de vue des effectifs du personnel, est un service moyen. A l'échelle nationale, ce serait un petit service. La Documentation Musicale compte actuellement en tout 12 personnes, dont un responsable, 8 documentalistes (9 en temps normal, un poste étant à pourvoir), une secrétaire, une opératrice de saisie et un magasinier.

#### *Répartition des tâches<sup>31</sup>*

Le stage a permis de constater la souplesse de la hiérarchie à l'intérieur du service qui nous occupe. Cette souplesse se traduit notamment par une délégation très large de la part du responsable. La répartition des tâches, par ailleurs, se fait ici, nous

---

<sup>30</sup> Voir annexe VI.

<sup>31</sup> Voir également annexe VI.

avons pu le voir, et l'organigramme le confirme, sans rigidité. Le service bénéficie d'une bonne organisation qui laisse la place à un « informel » très constructif. Il n'y a pas à la Documentation Musicale de cloisonnement des activités, de cantonnement d'une personne dans une seule tâche. Est recherchée, pour chaque documentaliste, une variété maximum des activités effectuée au cours de la journée (accueil, saisie, achats, recherches), avec une marge de liberté et d'adaptation équilibrée et équilibrante.

### b - Formation et carrières

Il y a un critère impératif pour Jean-Yves Bras dans le recrutement d'un nouveau documentaliste, un impératif qui se justifie pleinement, nous avons pu le constater au cours du stage, et que la formation du personnel actuellement en place ne démentira pas: c'est la formation musicale, il faudrait même dire musicologique, qui assure des connaissances profondes et solides en musique dite « classique ». Tous les documentalistes de la Documentation Musicales ont eu une formation musicale classique approfondie, étant passés les uns par le Lycée technique des Métiers de la Musique à Sèvres, les autres à l'Université en Musicologie, d'autres encore ont suivi la formation musicale interne à Radio France (notamment pour la Maîtrise) ou fréquenté des institutions prestigieuses comme la Schola Cantorum. Tous pratiquent un instrument, souvent à un haut niveau. La formation aux métiers de la documentation s'est faite pour eux en même temps que la formation musicale, ou pour beaucoup dans un deuxième temps, « sur le tas ». Presque tous sont à Radio France depuis plus de 10 ans et ont travaillé dans les différents services de documentation de Radio France ayant trait à la musique. Certains, peu, ont exercé leur métier de documentaliste, ou bibliothécaire en-dehors de Radio France. Tous enfin ont pu bénéficier de formations et stages durant leur carrière : stage de mémorisation, formation management, stage sur les dossiers documentaires, stage de lecture rapide, stages Internet, etc..., ainsi que de visites à l'extérieur.

## 4 - Les collections

### a - Composition du fonds

#### *Ampleur*

La Documentation Musicale gère une masse impressionnante d'environ 550 000 documents, ce qui représente au total 4 à 5 km linéaires de docs.

#### *Les types de documents*

La Documentation Musicale gère une grande variété de supports de l'information, dont certains sont originaux. On y trouve ainsi, aux côtés des livres, revues, dossiers, K7 vidéo (sur les interprètes et les compositeurs)<sup>32</sup>, CD-Rom, photos, partitions et matériels d'orchestre, des plaquettes de disque, héritage essentiellement des coffrets 33t, dont l'exploitation peut parfois être d'un grand apport<sup>33</sup>.

Les dossiers de la Documentation Musicale sont très photocopiés et très consultés par les lecteurs. Le service est fier, à juste titre, du volume et de la qualité de ses dossiers, qui témoignent d'un esprit moderne selon lequel la documentation ne s'achète pas seulement, mais se fabrique aussi. La Documentation Musicale produit des dossiers biographiques, thématiques, géographiques (par villes pour la France, par pays pour l'étranger), d'éditeurs, et des programmes des orchestres de la Radio.

#### *Domaines couverts*

Les collections que gèrent la Documentation Musicale de Radio France couvrent toutes les époques et tous les genres de musique, même si la part faite aux « variétés »

---

<sup>32</sup> Achat des premières K7 vidéo en février 1996.

<sup>33</sup> Quelques chiffres : 60 000 matériels d'orchestre; 25 000 partitions de documentation; 20 000 réductions piano et chant; 65 000 matériels de musique de chambre et mélodies; 13 000 plaquettes de disques; 15 000 dossiers biographiques et thématiques; 100 titres de revues musicales; les programmes des formations musicales, cassettes vidéo et cédérom sur la musique...

face à la musique « classique » est relativement réduite<sup>34</sup>. Le stage nous a appris d'autre part que la musique contemporaine est particulièrement bien représentée à la Documentation Musicale. En-dehors de ces aspects, les documents conservés la Documentation Musicale couvrent remarquablement tous les domaines de la vie musicale passée et courante, de la vie des compositeurs et des interprètes à la facture des instruments, en passant par l'histoire des institutions musicales et des salles, etc.

### *Enrichissement des collections*

La politique d'acquisition à la Documentation Musicale de Radio France passe aujourd'hui par des efforts de diversification du fonds, notamment en direction des musiques non « classiques ». D'autre part, l'enrichissement de la documentation accumulée par le service, notamment les dossiers, est en permanence suscitée par la demande ou les dons des utilisateurs, d'où une politique d'acquisition qui est en partie une politique de « l'occasion » : à l'occasion de la demande, à l'occasion des dons. Enfin, pour ce qui concerne l'édition française de monographies, le but est l'exhaustivité.

Les différents modes d'acquisition : l'acquisition de nouvelles collections peut se faire à la Documentation Musicale par versements de la part d'un autre service de documentation de Radio France<sup>35</sup>, ou d'un service extérieur à Radio France<sup>36</sup>. Les dons sont aussi un mode d'acquisition assez courant à la Documentation Musicale<sup>37</sup>. D'autre part, les collaborateurs de la Direction de la Musique (producteurs, attachés de presse, secrétaires...) ont été sensibilisés à l'intérêt de déposer leur documentation dans le

---

<sup>34</sup> Voir annexe VII.

<sup>35</sup> Mars 1996 : cession de la Bibliothèque centrale à la Documentation Musicale de 339 ouvrages environ ayant trait à la musique.

<sup>36</sup> Décembre 1996 : réception de revues de la Médiathèque des Halles et de la Bibliothèque Mahler.

<sup>37</sup> Don Yves Prin sur le théâtre musical d'Avignon (Yves Prin est un compositeur, chef d'orchestre, responsable du festival Présence de musique contemporaine), don Claude Samuel (journaliste, écrivain musicologue), dossiers biographiques; don André Francis (40 années de jazz à Radio France), etc.

service. La Documentation Musicale remplit donc désormais le rôle de dépositaire d'archives documentaires de la Direction de la Musique.

Enfin, il ne faut pas oublier le mode d'acquisition le plus courant et le plus classique : les achats. Ce mode d'acquisition concerne essentiellement les livres sur la musique et les partitions. Les achats peuvent se faire dans d'autres institutions de documentation musicale, comme lors d'une vente « d'occasion » à la Bibliothèque Gustav Mahler, où Monsieur Bras, responsable de la Documentation Musicale de Radio France, se rend chaque année et nous a permis de l'accompagner en septembre dernier.

### *Richesse*

La richesse du fonds géré par la Documentation Musicale de Radio France réside d'abord dans la partie du fonds appelée « Archives », dit aussi « les AA » (d'après leur cote). Il s'agit d'une remarquable collection dont les fleurons sont une partition de Lully datant de 1710, des partitions manuscrites de Boulez, Dutilleux, Auric, Messiaen..., et les collections d'oeuvres complètes<sup>38</sup> ainsi que des partitions réglées par de grands chefs d'orchestre comme Krips, Scherchen, Inghelbrecht et Martinon. D'autre part, le stage nous a appris, au cours d'une visite des magasins de « la Tour », que la Documentation Musicale gère l'un des fonds les plus importants d'Europe pour le matériel d'orchestre. Elle possède également un fonds « piano-chant » particulièrement riche, notamment pour les opérettes, très jouées à la Radio dans les années 50. Le fonds de livrets d'opéra est lui aussi particulièrement riche. Une anecdote laisse augurer de la richesse exceptionnelle du fonds de la Documentation Musicale : il y a quelques temps, un éditeur est venu demander à la Documentation Musicale de Radio France une partition que lui-même n'avait pas gardée. Il l'a trouvée.

---

<sup>38</sup> Oeuvres complètes de C.P. E. Bach, Berlioz, Praetorius, Couperin, Purcell, Beethoven, J. Strauss, Goudinel, Moussorgsky, Schubert, Mahler, Tchaikovski, R. de Lassus, Palestrina, Weber, Ph. de Monte, Buxtehude, Boccherini, Debussy, Schein, Frescobaldi, Sweelinck, Chostakovitch, Schönberg, J.S. Bach, Grétry, Mendelssohn, Rameau...

Ed. (im) monumentales

## *Valorisation des collections*

La valorisation des collections, nous avons pu nous en rendre compte au cours du stage, n'est pas un concept familier aux services de documentation de Radio France en général. Cependant, quelques efforts ont été fait de ce côté depuis quelques années, notamment à la Documentation Musicale<sup>39</sup>

### b - Gestion des collections

#### *Locaux*<sup>40</sup>

La Documentation Musicale occupe au 6<sup>e</sup> étage un peu moins de la moitié de la circonférence de la « Petite Couronne ». Une partie des magasins est directement attenante à la salle de lecture, tandis que le reste des collections est conservé aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> étages de la Tour centrale de la Maison de la Radio, d'où une relative dispersion des locaux. Sont conservés dans la tour essentiellement les matériels de chœur et d'orchestre<sup>41</sup>, les autres documents étant stockés dans les locaux du service lui-même, à proximité de la salle de consultation<sup>42</sup>. Le service de la Documentation Musicale connaît actuellement certains problèmes de place.

#### *Traitement des collections*

Inventaire du fonds : au moment de l'informatisation de la Documentation Musicale en 1993, le plus urgent était la gestion du prêt. On été alors entrés sur informatique les documents, le fonds matériel, et non les oeuvres. L'inventaire détaillé

---

<sup>39</sup> Avril 1996 : prêt de documents pour une exposition au Conservatoire du Pecq sur l'évolution de l'écriture musicale organisée par J.P. Perrault. Participation en 1996 également à la vitrine d'exposition de docs sur les formations de Radio France à la salle Olivier Messiaen en coopération avec le service des Archives écrites de madame Bidault van Tongeren.

<sup>40</sup> Voir annexes VIII et IX.

<sup>41</sup> Voir annexe X

<sup>42</sup> Voir annexe XI

du fonds est donc toujours le privilège des anciennes « fiches bleues » du fichier manuel.

Catalogage, saisie informatique : la saisie informatique des documents en vue du prêt se fait sous un logiciel propre à la Documentation Musicale, BIBAL<sup>43</sup>. BIBAL est un outil de gestion documentaire adopté par la Documentation Musicale en 1993. Ce logiciel fonctionne en réseau avec la Bibliothèque d'Orchestres, c'est une base documentaire commune aux deux services. Sont à la base de la fonction prêt le fichier emprunteurs (LECTEURS) et le fichier documents (DOCPRET), ce dernier sous forme simplifiée : on rentre le document, pas l'oeuvre, pour l'instant, c'est-à-dire le fonds matériel, l'entité physique, et pas le contenu intellectuel. Le volume de l'information traitée est actuellement, dans DOCPRET, de plus de 135 000 fiches. La saisie des fiches dans DOCPRET représente le premier temps de la saisie informatique. Est prévu un second temps, une véritable saisie documentaire, cette fois, des oeuvres elles-mêmes, et donc un fichier beaucoup plus détaillé. Cette saisie demandera un véritable travail musicologique, avec des recherches sur les oeuvres. Le résultat sera une véritable base de données de toutes les oeuvres musicales et ouvrages sur la musique existants (OPUSMUS pour les partitions et DOCMUS pour les autres documents), ce qui n'existe pas encore en France<sup>44</sup>. C'est là aussi qu'interviendra le lien avec le thesaurus.

Cotation et classement<sup>45</sup> : la cotation des documents à la Documentation Musicale de Radio France est une cotation que l'on pourrait dire « parlante » (PC pour piano-chant, R pour recueil, etc.) suivi du numéro d'ordre de saisie ou, pour les dossiers, du numéro de code à barres. Le principe de ce classement est simple et pratique. Les documents stockés dans les magasins à proximité de la salle de lecture sont classés selon la typologie et le format. Contrairement aux autres services de documentation à Radio France qui n'ont saisi informatiquement leur fiches qu'à partir de 1987., la Documentation Musicale a repris la saisie informatique de l'ensemble des documents du fonds.

### *Conservation, entretien*

---

<sup>43</sup> BIBAL est un logiciel français. Ce programme a été écrit par M. Sturm, chercheur au CNRS, informaticien passionné de musique.

<sup>44</sup> Les fichiers informatiques de la Documentation Musicale : voir annexes XII et XIII.

<sup>45</sup> Voir annexes X, XI et XIV.

La conservation n'est pas la vocation première d'un service comme la Documentation Musicale de Radio France. Cependant, la conservation et la sécurité d'un fonds comme celui des « AA » tient particulièrement à coeur aux documentalistes, ainsi que la valeur des documents prêtés<sup>46</sup>. L'entretien des documents découle de cet esprit d'attachement aux documents, mais n'est pas systématiquement organisé. Il passe assez régulièrement, cependant, par la reliure de documents, qui se fait en-dehors de Radio France<sup>47</sup>.

### *Les services aux lecteurs*

La Documentation Musicale de Radio France est un service public. Cependant, sa priorité reste le service aux « internes », on le comprend facilement, et, ouverte au public extérieur à Radio France pour la consultation, elle ne l'est pas pour le prêt. En-dehors du prêt, le public extérieur peut profiter de tous les services offerts par la Documentation Musicale. Le premier, très important ici, est l'accueil. La Documentation Musicale est sans doute le service de la Documentation de Radio France où la fonction accueil et le contact avec l'utilisateur sont les plus développées, et les plus chers au personnel.

Le système du prêt à la Documentation Musicale est particulièrement généreux et complaisant : de 28 jours au départ, il est prolongeable sur demande presque à l'infini pour 95% des documents. Le nombre de documents prêtés par lecteur est illimité<sup>48</sup>. La photocopie des documents, sauf les partitions, est gratuite. Il va sans dire qu'elle est largement utilisée par beaucoup de « lecteurs » pressés par le temps à la veille ou même à une heure d'une émission. Enfin, sont mises à la disposition des usagers en salle de lecture les nouvelles technologies : le poste de recherche sur les fichiers

---

<sup>46</sup> Une documentaliste fait un jour remarqué, durant le stage, que « ici on n'est pas à Beaubourg ». Un autre jour, une lectrice ose à peine s'emparer d'une copie du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle a demandé pour le prêt, parce que, dit-elle, « c'est trop beau ».

<sup>47</sup> Pour la reliure des documents, la Documentation Musicale travaille avec la société J.M.C. Reliure Dorure et la Société Multirel (également employée par la Bibliothèque Centrale).

<sup>48</sup> Voir annexe XV.

informatiques<sup>49</sup>, bien sûr, mais aussi, tout récemment, un poste multimédia (lecteur de cédéroms, Internet).

---

<sup>49</sup> Mis à la disposition des usagers en salle de lecture en 1997.

## CONCLUSION

Le stage a permis d'avoir une vision d'ensemble des services de documentation à Radio France, et de dégager les grandes tendances pour l'avenir. Un peu « bloqués » par ce que l'on pourrait appeler l' « esprit d'entreprise », les services de la Documentation à Radio France mènent une politique de mise en valeur des collections, qui mériteraient une reconnaissance publique, minimum, pour ne pas dire minimaliste. Les « archives » de la Discothèque Centrale, par exemple, sont considérées comme un trésor et ne ne sortent jamais. En général, la promotion des services de documentation reste encore exclusivement interne. C'est tout le problème de collections qui, tout en faisant partie du patrimoine national, n'ont pour vocation de servir directement qu'à la population d'une entreprise.

Cependant, l'ouverture est déjà là à Radio France, et de plus en plus. Pour mettre en valeur les collections de la Discothèque Centrale, pour garder cet exemple, la société commence à éditer sa propre collection de CD sur des thèmes précis<sup>50</sup>. Par ailleurs, les services de documentation de Radio France ont de plus en plus à coeur de se positionner nationalement et internationalement. Ils s'ouvrent à de nombreux contacts extérieurs, une ouverture qui passe notamment par l'accueil de nombreux stagiaires et, cause ou conséquence, par des contacts pris de manière continue avec les écoles spécialisées (IUT, IFB notamment). Accueillant des stagiaires, les services de la Documentation envoient aussi leur personnel en stage, notamment des stages de perfectionnement et d'approfondissement du métier dans le cadre d'organismes spécialisés (ABDS, SERDA, Sciences Po...). Ces stages ont pour but notamment de permettre la rencontre avec d'autres professionnels et s'inscrivent ainsi dans une politique d'ouverture indispensable sur le monde documentaire en général. Les contacts professionnels se nouent aussi par l'intermédiaire de visites du personnel à l'extérieur : visite par certains documentalistes de la Documentation d'Actualité du journal Les Echos et du groupe Hachette Fillipachi; visite de la Médiathèque de Poitiers par le responsable et une documentaliste de la Bibliothèque Centrale; visites réciproques de la BNF et de la Bibliothèque Centrale et de la Documentation d'Actualité, échanges entre

---

<sup>50</sup> Un premier disque est sortie en 1996, intitulé « la Chanson à Vélo ».

la Documentation Musicale et la Discothèque Centrale de Radio France et la Bibliothèque des Halles...

De plus en plus de visiteurs étrangers viennent découvrir les services de documentation de Radio France (notamment télévisions et radios étrangères, mais aussi journalistes, chercheurs, etc.). Enfin, la promotion extérieure des services se fait régulièrement par des articles dans la presse ou, média obligé, par la participation du personnel à des émissions de radio.

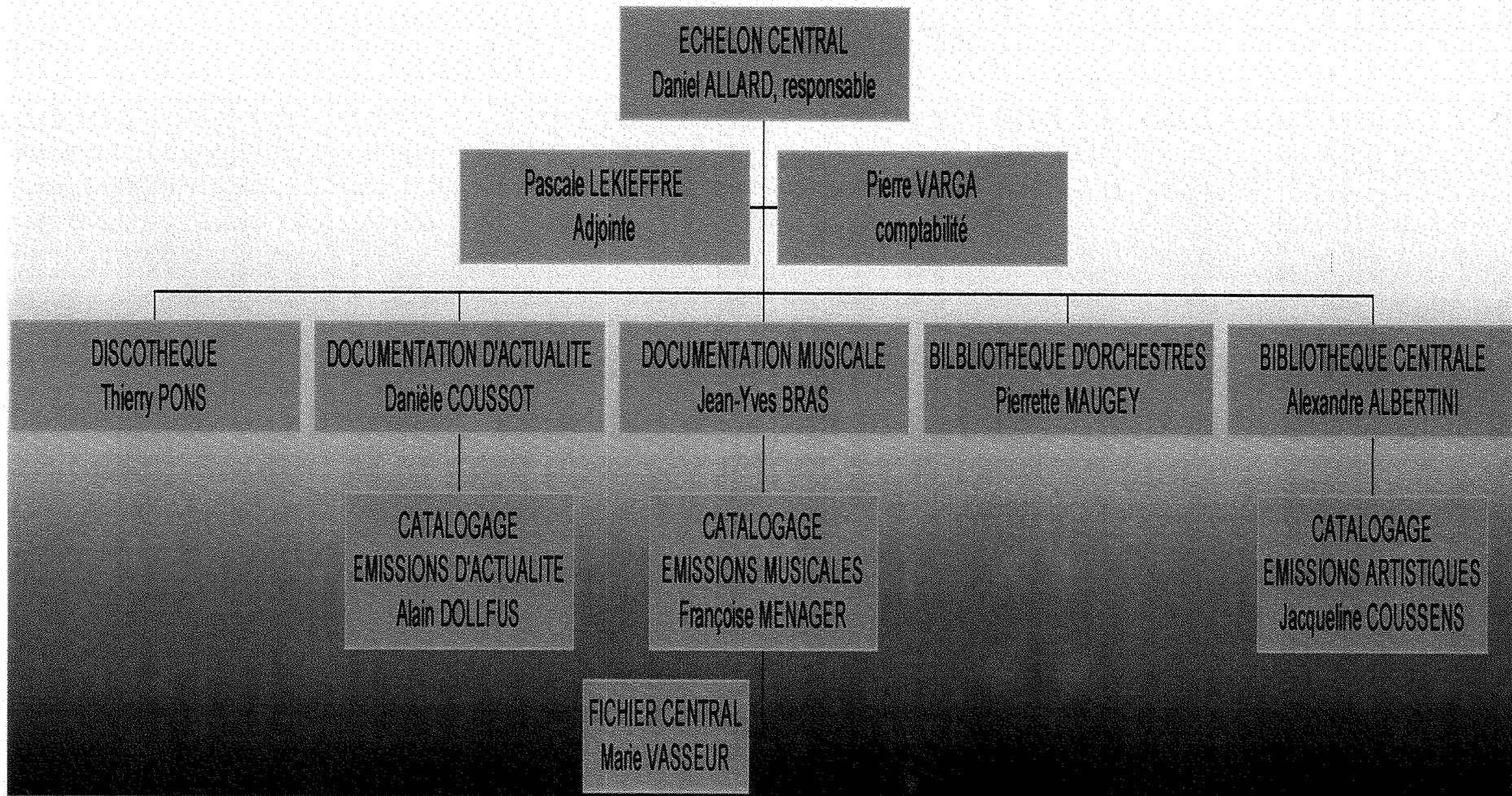
Si l'ouverture est à l'ordre du jour pour les services de documentation de Radio France, la coordination interne est aussi plus que jamais à l'oeuvre. La plus belle preuve de ce mouvement est la mise en place de l' « opération Edison », vaste entreprise de réinformatisation progressive sous un logiciel documentaire unique pour l'ensemble des services. En mars 1996, c'est le logiciel Doris de la société Ever qui a été retenu. Il s'agit à terme de répondre à trois types de préoccupations : unifier la documentation, rénover l'informatique et développer de nouveaux produits. Les différents services de documentation pourront fonctionner en synergie au lieu de se consacrer chacun à leur propre outil de documentation. Ils développeront et enrichiront une seule et même base. Cette base sera consultable à distance en Intranet. Le nouveau système mettra en valeur et facilitera la complémentarité des services de documentation à Radio France.

Au sein de ce mouvement général de la Documentation à Radio France, la Documentation Musicale se positionne plutôt bien. Le stage nous a permis d'observer et de participer aux activités et aux réflexions d'un service de documentation musicale de pointe, qui occupe une bonne position nationale et internationale, ayant comme interlocuteurs privilégiés, et collaborateurs, les plus grandes institutions de documentation musicales françaises (Département de la Musique de la BNF, IRCAM, CDMC, Bibliothèque Gustav Mahler, Médiathèque des Halles, ...) et mondiales puisqu'elle est membre de l'AIBM.

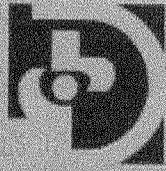
Le stage a permis enfin de dégager les grandes tendances, à court ou moyen terme, de la Documentation Musicale de Radio France, tendances qui vont dans le sens d'une modernisation générale : diversification du fonds, projet d'agrandissement des locaux, réinformatisation, adoption des nouvelles technologies (notamment projets de numérisation).

# SERVICES DE DOCUMENTATION

organigramme



Anexe I



• Documentation des émissions artistiques

• Documentation sonore d'actualité

• Documentation des émissions musicales

• Documentation d'act

• Discothèque centrale

• Bibliothèque centrale

• Documentation musicale

• Bibliothèque d'Orchestres

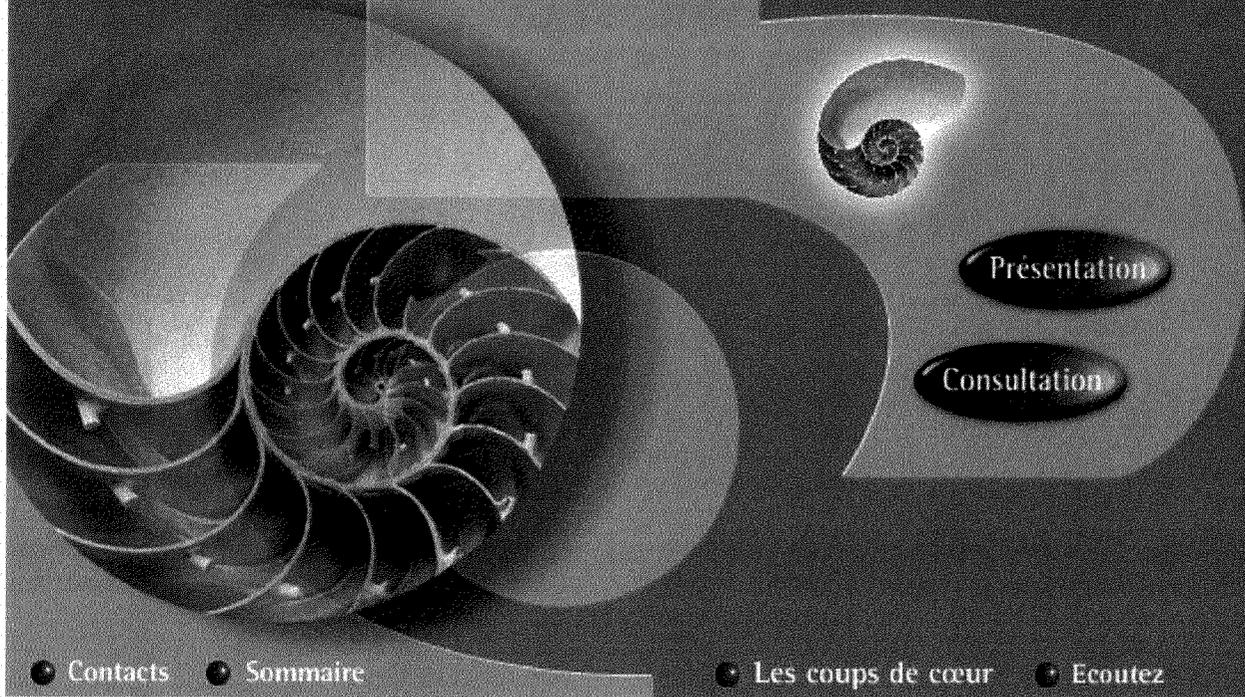
• Fichier central

• Prévisions de l'information

• Internet Radio France

Annexe II (a)

# Documentation des émissions artistiques



Annexe II (b)

Documentation sonore d'actualité

Economie



Présentation

Consultation

● Contacts

● Sommaire

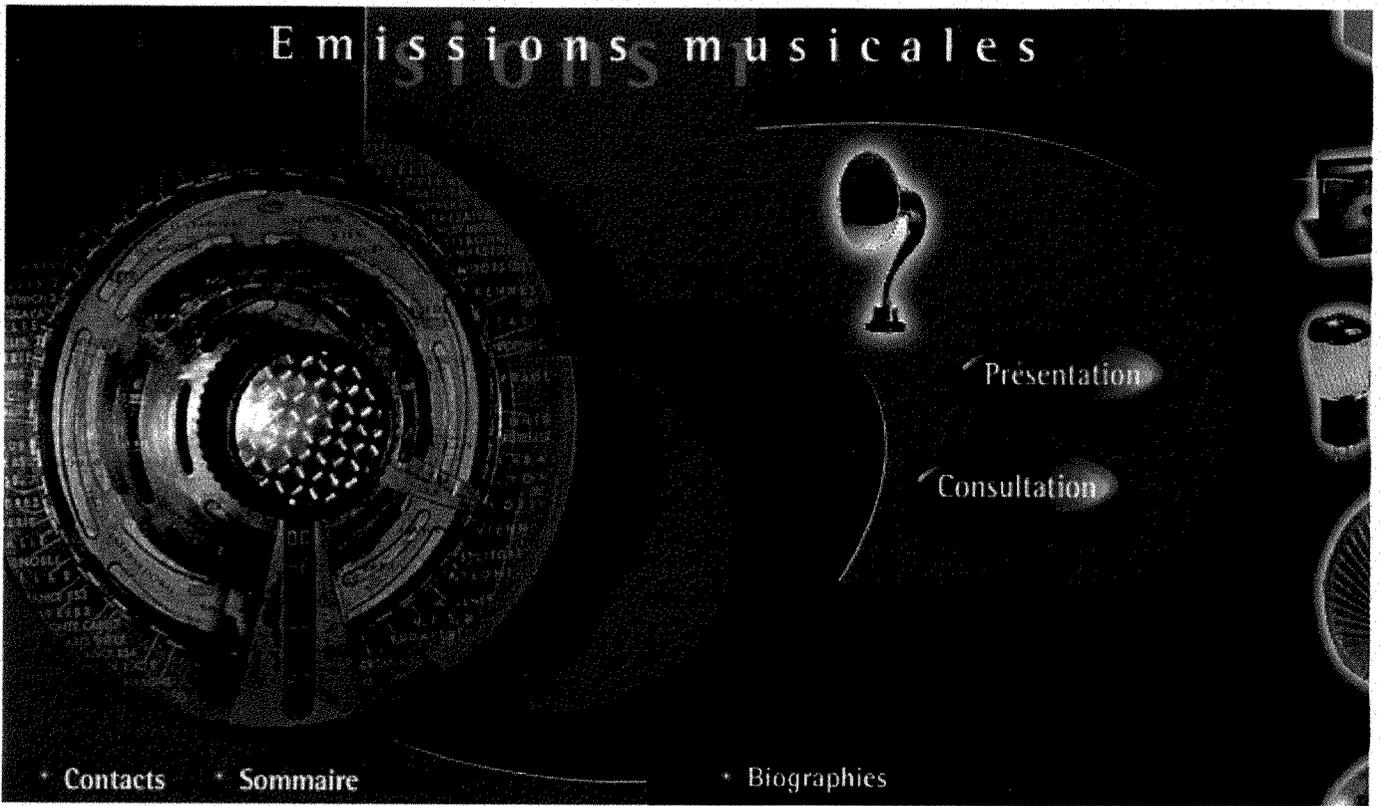
● Les sons du mois

Anuere II (c)

---

Anuere

# Emissions musicales



Auxerre II (d)

—



Présentation

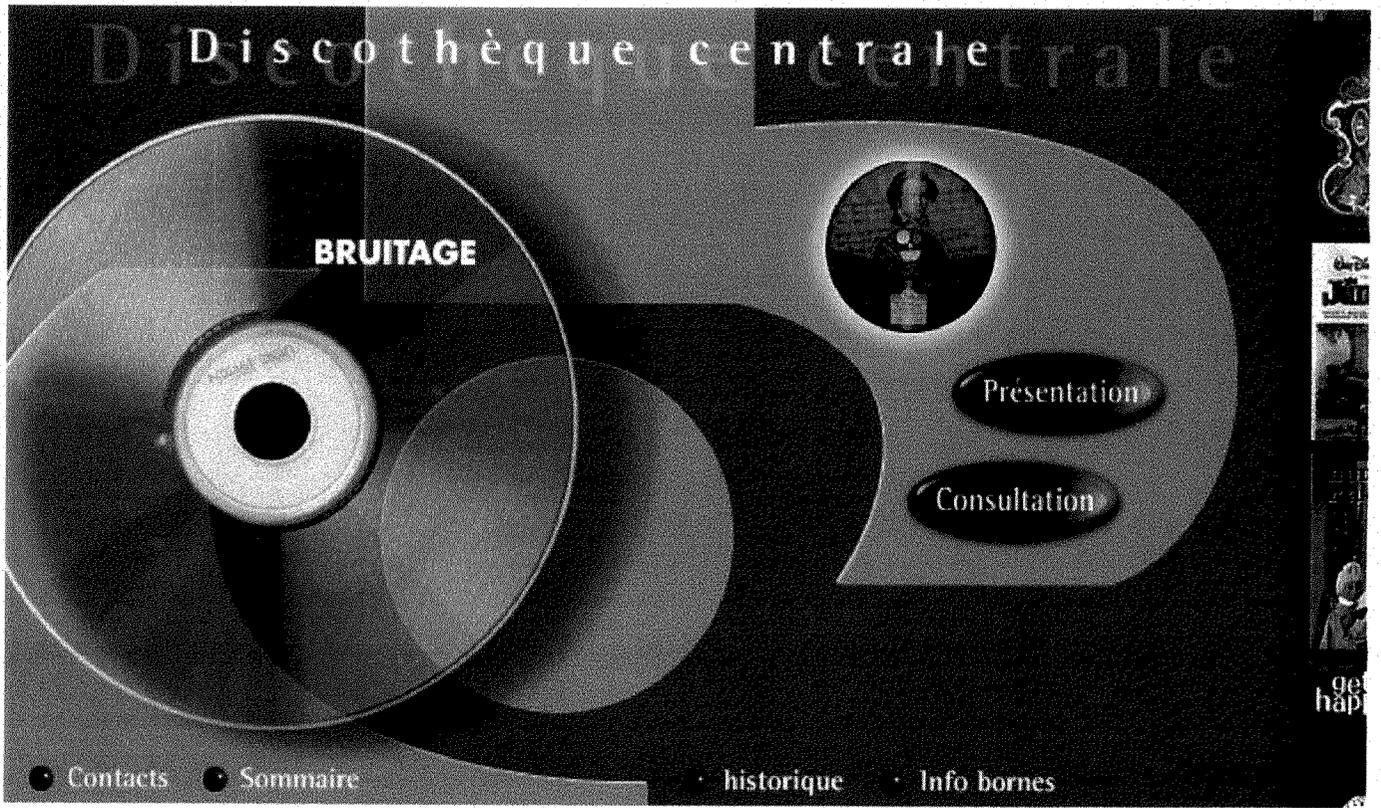
Consultation

• Contacts

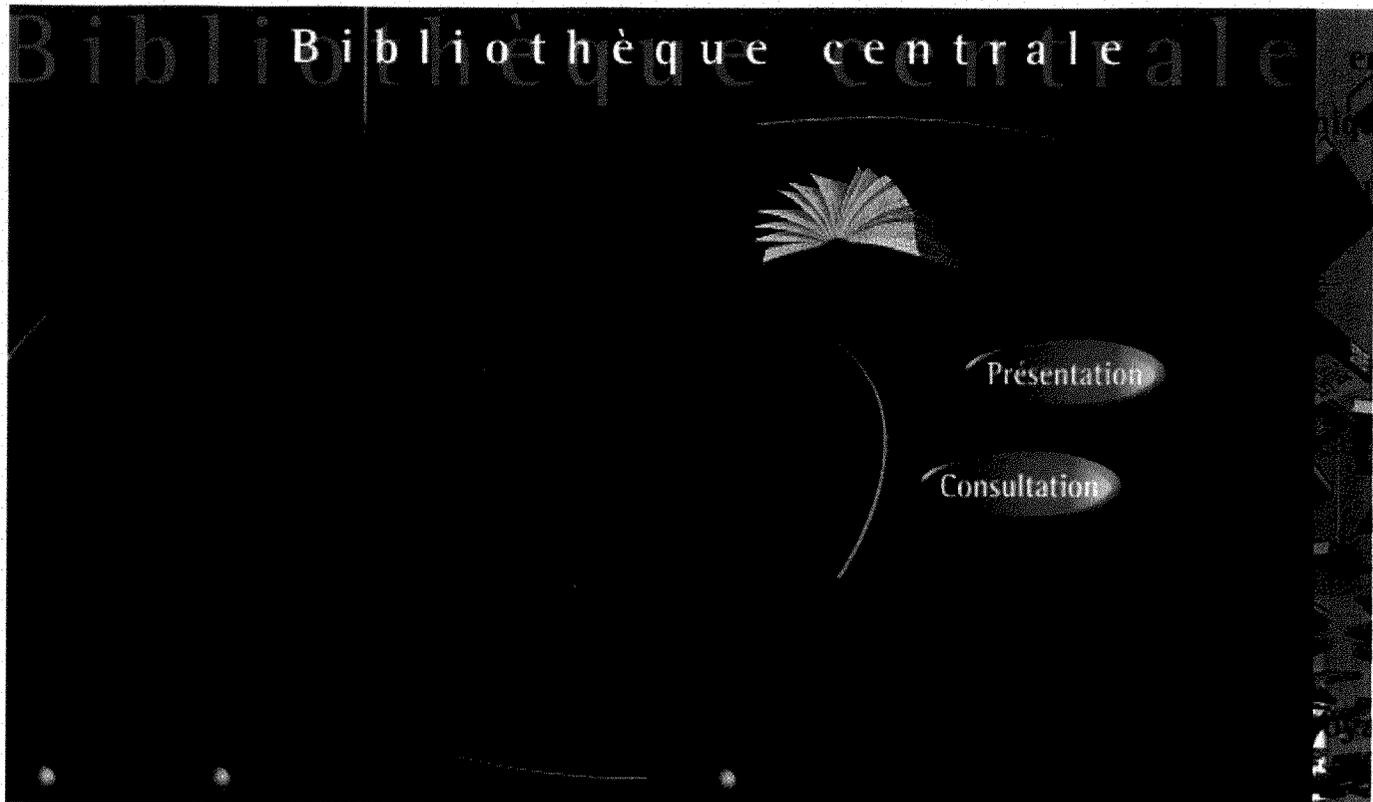
• Sommaire

Annexe II (e)

—

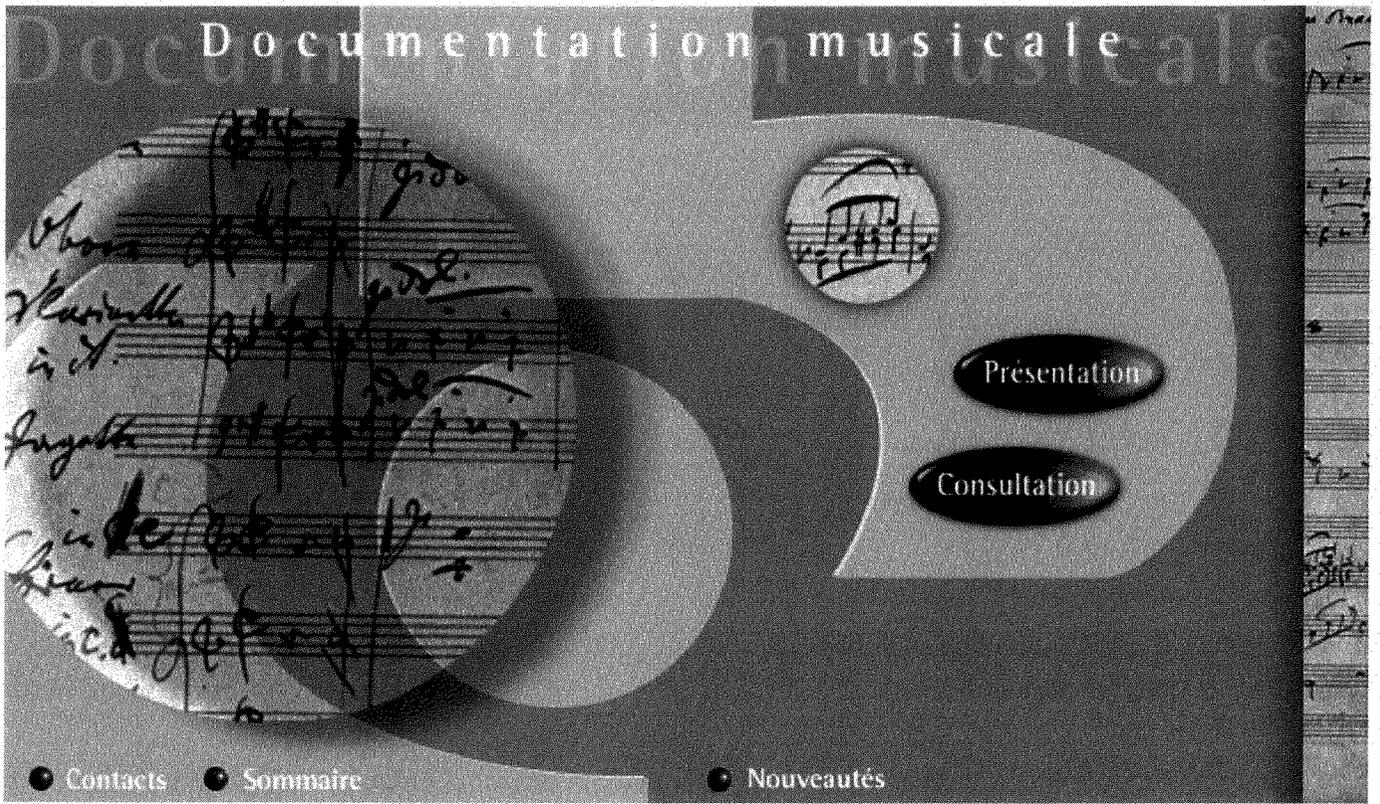


Annexe II (f)



Annee II (g)

---



Anuexe II (h)  
—

Anuexe

# Bibliothèque d'Orchestres



Présentation

Consultation

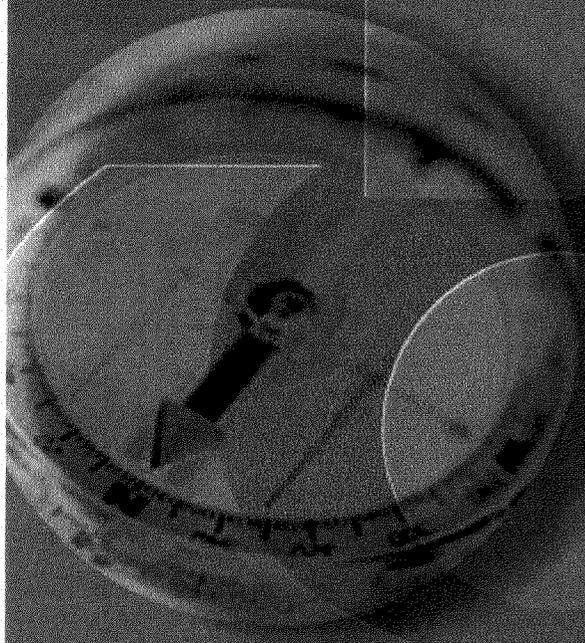
● [Contacts](#)

● [Sommaire](#)

Ancora II (i)

# Fichier Fichier central

Syn



Ephémérides

Intro | Base

Produits documentaires

Intro | Voir

Term  
TECDE

● Contacts

● Sommaire

Syn

Annexe II (j)

# Les prévisions de l'information



Présentation

Consultation

● Contacts

● Sommaire

● Aujourd'hui

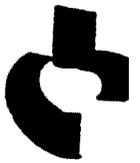
● Demain

● Semaine

Anuexe II (k)

—

# Annexe III



## Éléments d'histoire de la Radiodiffusion française

*Radio France au présent  
s'explique aussi  
par quelques dates importantes,  
repères historiques  
de la radiodiffusion française*

- |      |  |      |  |
|------|--|------|--|
| 1926 | Les PTT créent un service de radio diffusion   | 1982 | Nouvelle loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 :<br>- reprise par Radio France des activités radiophoniques de FR3,<br>- création de Radio France Internationale   |
| 1944 | Création de la radiodiffusion française  | 1987 | Création de France Info  |
| 1953 | Début de la mise en place d'un réseau en modulation de fréquence   | 1989 | - La loi du 17/01/89 institue le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, instance de régulation de l'audiovisuel<br>- Diffusion des programmes Victor et Hector de Radio France, en son numérique, par satellite TDF 1   |
| 1959 | L'ordonnance du 4 février 1959 donne à la RTF la qualité d'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial   | 1992 | Constitution de FIP en réseau  |
| 1963 | Réforme de la radio française :<br>- les programmes régionaux et Paris Inter sont regroupés pour former France Inter,<br>- création de France Culture et de France Musique,<br>- inauguration de la Maison de Radio France le 13/12/63 | 1993 | France Info, France Inter et France Culture Europe (ex Victor) constituent, avec TV5, le premier bouquet multimédia en français, disponible dans plus de 40 pays en Europe, couverts par Eutelsat II-F6  |
| 1964 | Par la loi du 23/06/64, la RTF est remplacée dans tous ses droits et obligations par l'Office de Radiodiffusion Française (ORTF), avec un statut spécifique.   | 1994 | Création d'Urgences Paris  |
| 1971 | Création de FIP (France Inter Paris)   | 1995 | - Création d'Urgences Lille<br>- Création de 107.7 FM, Programme Radio France, radio d'information autoroutière en continu, couvrant l'A1 et l'A26   |
| 1974 | La loi du 7 août 1974 supprime l'ORTF et crée sept sociétés ou établissements publics : TF1, Antenne 2, FR3, Radio France, SFP, INA, TDF.  | 1996 | - Installation de plusieurs programmes de Radio France, sur Canal Satellite<br>- Diffusion par satellite d'Elisa, programme musical de Radio France, 100% chanson française<br>- Création de la banque de programmes Sophia.<br>- Premiers décrochages de France Info. |
| 1975 | 1er Janvier : naissance de Radio France  | 1997 | - Création du programme destiné aux jeunes publics "Le Mouv".  |
| 1980 | - Création de Radio Bleue<br>- Lancement de 3 radios locales expérimentales en région : naissance du réseau Radio France   |      |  |



SERVICES DE  
DOCUMENTATION

## DOCUMENTATION MUSICALE

1996

(BILAN)

		Req.	Prest.	Docum.		Requêtes	Prest.	Docum.
FA2	TALY	3	6	10	Présidence Echelon Central	0,11%	0,10%	0,11%
FC1	RAKT	7	15	17	France Inter Echelon Central	0,25%	0,26%	0,18%
FC1	RDFN	24	49	48	Magazines	0,86%	0,85%	0,51%
FC1	RDGP	26	52	62	Musiques	0,93%	0,90%	0,66%
		<b>57</b>	<b>116</b>	<b>127</b>	<b>Total France Inter</b>	<b>2,04%</b>	<b>2,00%</b>	<b>1,34%</b>
FD1	RALV	6	12	18	France Culture Echelon Central	0,21%	0,21%	0,19%
FD1	RAMW	22	45	63	Magazines et Documentaires	0,79%	0,78%	0,67%
FD1	RAPZ	16	37	48	Fiction	0,57%	0,64%	0,51%
FD1	RAQA	1	2	2	Transmission du savoir	0,04%	0,03%	0,02%
		<b>45</b>	<b>96</b>	<b>131</b>	<b>Total France Culture</b>	<b>1,61%</b>	<b>1,66%</b>	<b>1,39%</b>
FE5	TEAV	1	2	2	Dir. Musique Adtion Générale	0,04%	0,03%	0,02%
FE6	TECX	53	106	312	Ech. Cent. Prog. et France Mus.	1,90%	1,83%	3,30%
FE6	TEDY	655	1362	2324	Grille France Musique	23,43%	23,53%	24,59%
FE6	TEKG	96	199	283	Grille France Culture Musique	3,43%	3,44%	2,99%
FE7	TELH	51	103	142	Echelon Central Production	1,82%	1,78%	1,50%
FE7	TEMJ	195	400	872	Orchestre National de France	6,98%	6,91%	9,23%
FE7	TENK	209	452	619	Orchestre Philharmonique	7,48%	7,81%	6,55%
FE7	TEOL	55	114	178	Maîtrise	1,97%	1,97%	1,88%
FE7	TEPM	4	8	9	Musique de chambre	0,14%	0,14%	0,10%
FE7	TESS	71	145	188	Musique Contemporaine	2,54%	2,50%	1,99%
FE7	TEVW	20	42	51	Activités Discographiques	0,72%	0,73%	0,54%
FE7	TFCF	501	1006	1140	Choeurs	17,92%	17,38%	12,06%
FE8	TEXY	2	4	9	FM: Aff. Ext. Serv. Rel. Publ.	0,07%	0,07%	0,10%
FE8	TEYZ	26	55	101	Service promotion	0,93%	0,95%	1,07%
FE8	TFDG	22	44	48	Melonmane	0,79%	0,76%	0,51%
		<b>1961</b>	<b>4042</b>	<b>6278</b>	<b>Total France Musique</b>	<b>70,16%</b>	<b>69,82%</b>	<b>66,43%</b>
FH2	THOM	1	2	1	Logistique audiofréquence	0,04%	0,03%	0,01%
FH3	THEA	5	12	5	Ingénierie technique	0,18%	0,21%	0,05%
FJ1	TJPP	56	117	195	Com. Ext. Cahier de programmes	2,00%	2,02%	2,06%
FL1	FNQX	128	262	523	Dir. Exploit. Tech. Pool son	4,58%	4,53%	5,53%
FL2	RQYJ	40	82	146	Centre Technique de Production	1,43%	1,42%	1,54%
FN1	TNAG	2	4	5	Documentation Echelon Central	0,07%	0,07%	0,05%
FN1	TNBH	7	15	96	Catalogage des Emissions	0,25%	0,26%	1,02%
FN1	TNCJ	25	50	50	Discothèque Centrale	0,89%	0,86%	0,53%
FN1	TNEL	67	134	221	Documentation Musicale	2,40%	2,31%	2,34%
FN1	TNHP	98	195	249	Bibliothèque d'Orchestres	3,51%	3,37%	2,63%
FQ1	TQBJ	1	2	5	Activités Affaires Internationales	0,04%	0,03%	0,05%
FV2	RVSN	13	28	54	Radio Bleue	0,47%	0,48%	0,57%
FY1	RYAR	50	103	129	RFI	1,79%	1,78%	1,37%
FY1	RYCT	29	61	151	France 2	1,04%	1,05%	1,60%
FY1	RYDV	16	38	108	France 3	0,57%	0,66%	1,14%
FY1	RYEW	34	68	59	INA	1,22%	1,17%	0,62%
		<b>129</b>	<b>270</b>	<b>447</b>	<b>Total Conventions</b>	<b>4,62%</b>	<b>4,66%</b>	<b>4,73%</b>
FY1	RYJC	157	356	907	Clients divers	5,62%	6,15%	9,60%
		<b>2795</b>	<b>5789</b>	<b>9450</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

550

# DOCUMENTS CONSULTÉS

1996

	Documents	%
<b>Radio France</b>	<b>1560</b>	<b>16,51</b>
<b>France Inter</b>	<b>127</b>	<b>1,34</b>
<b>Direction de la musique</b>	<b>6278</b>	<b>66,43</b>
<b>France Culture</b>	<b>131</b>	<b>1,39</b>
<b>Stés conventionnées</b>	<b>447</b>	<b>4,73</b>
<b>Public extérieur</b>	<b>907</b>	<b>9,60</b>
	<b>9450</b>	<b>100 %</b>

Average V

# ORGANIGRAMME DE LA DOCUMENTATION MUSICALE

Responsable  
Location des matériels

Béatrice CHEVALIER  
secrétariat bureau d'ordre

Liliane LEGOFF  
saisie informatique

Max MEHINTO  
magasinier 6ème étage et Tour

Michèle BARBARA  
dossiers biographiques et iconographiques

Edith MERLY  
achat et saisie des partitions  
plaquettes des disques

Christiane HELBERT  
achat et saisie des livres  
saisie des dossiers

Dominique GANDIN  
dossiers thématiques  
saisie des partitions

Catherine PAYCHENG  
achat et saisie des livres  
saisie des partitions

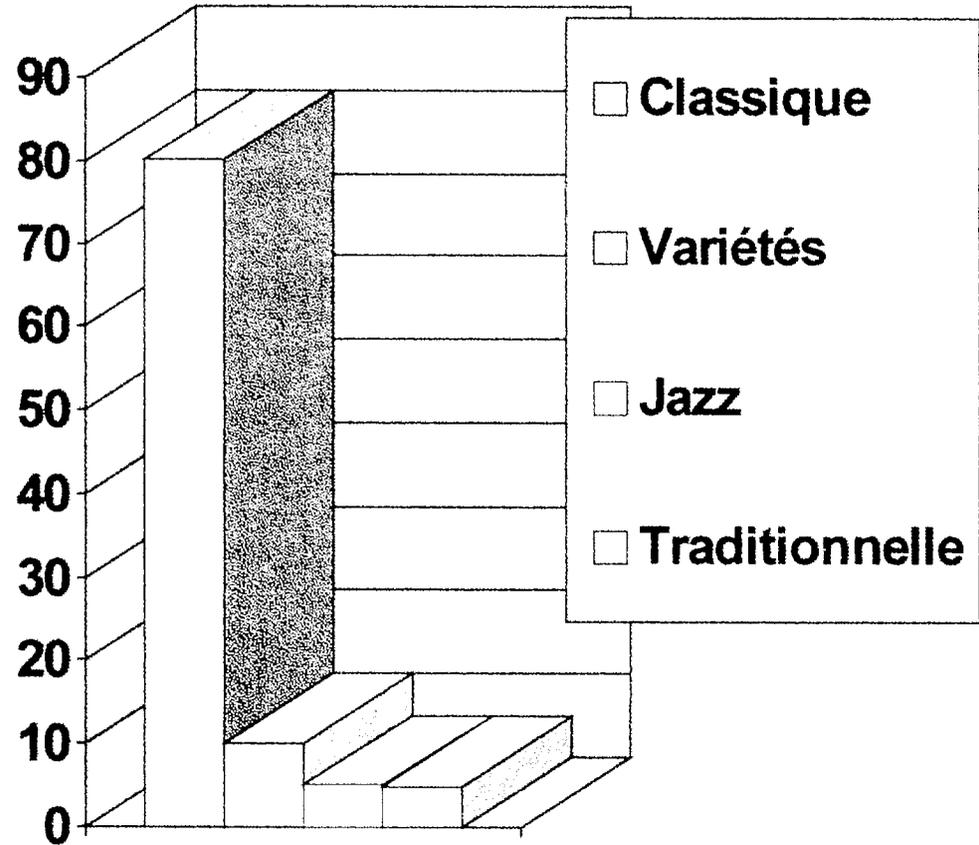
Jean- Sébastien WAPLER  
dépouillement des revues

Nelly HOAIR  
fonds EMRF  
saisie des partitions

Anne VI

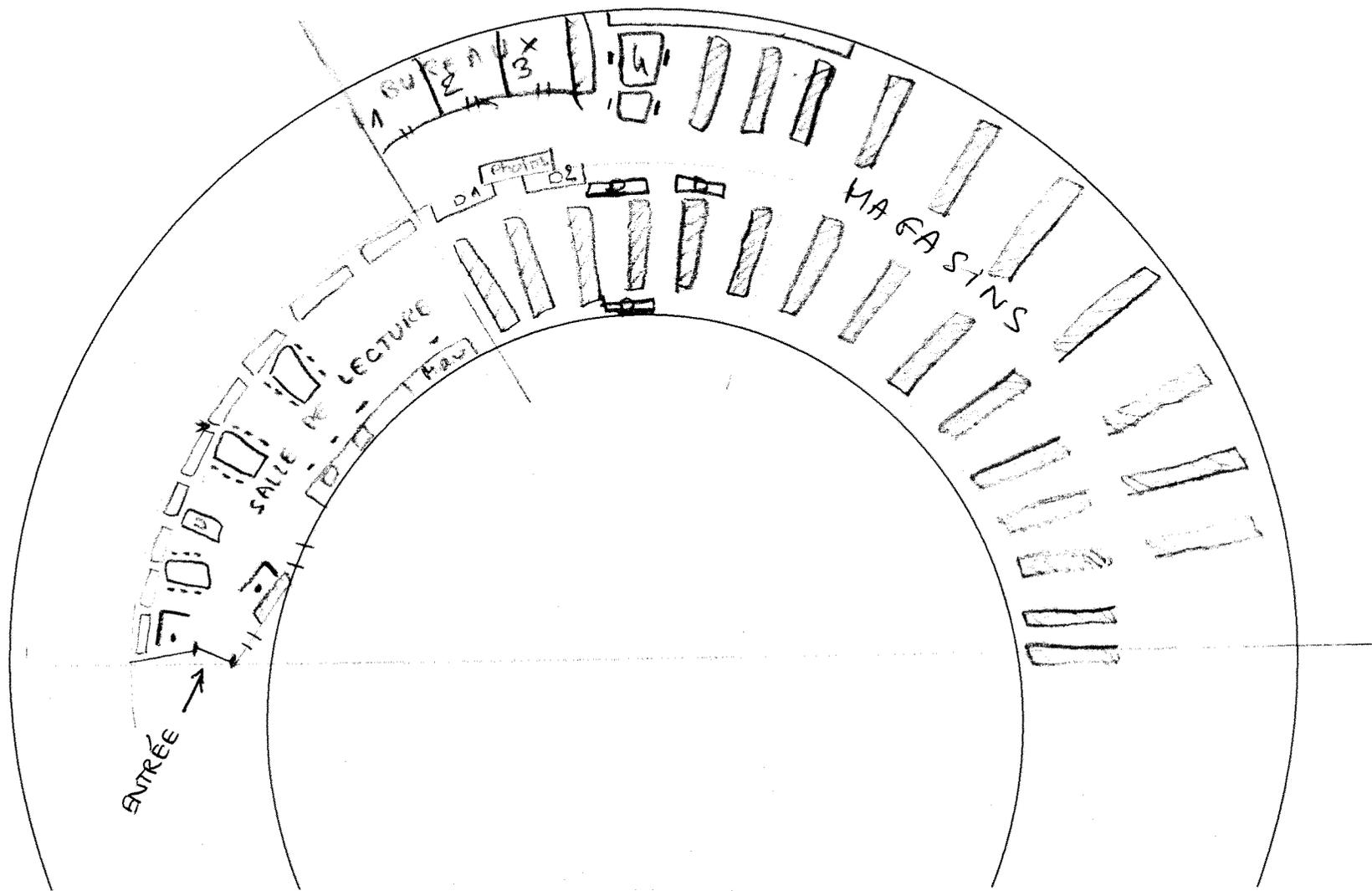
# COMPOSITION DU FONDS

- Classique
- Variétés
  - chansons
  - rock
- Jazz
- Musique traditionnelle

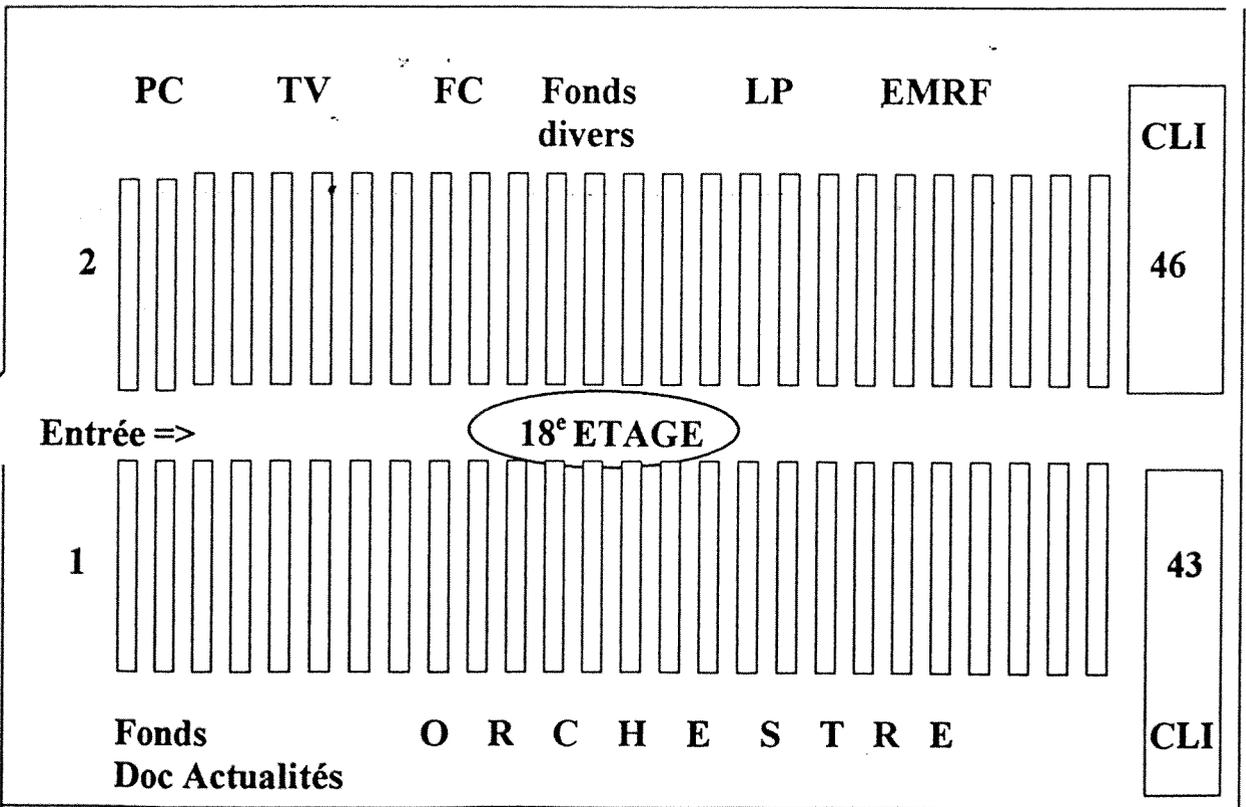
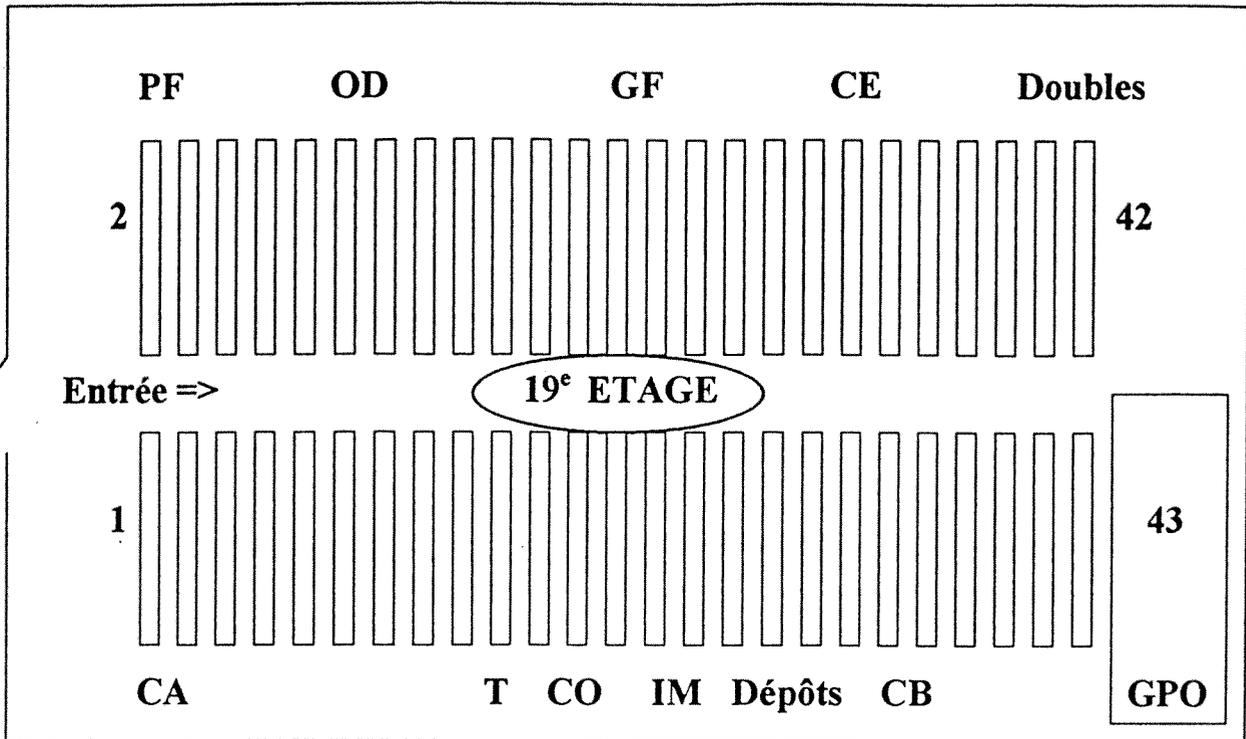


# Annexe VIII

Plan des locaux de la Documentation Musicale  
de Radio France, 6<sup>e</sup> étage (Petite Couronne)



# PLAN des étages de la Tour



Annexe X

## MATÉRIEL DE LA TOUR

Documentation musicale, Etat du 05/11/96	COTE	N°	Coefficient	Quantité
Matériel de chœur PF	CA	4419	50	220950
Matériel de chœur GF	CB	2489	50	124450
Matériel Vocal	CO	1541	1,2	1849
Concours	CE	2212	5	11060
Doubles	D	2108	5	10540
Arrangements GF	GF	4345	2	8690
Arrangements PF	PF	8160	2	16320
Illustrations musicales	IM	817	1	817
Indicatifs émissions → EFM (Billets)	IND	539	1	539
Livrets opéras	LP	1018	8	8144
Matériels d'orchestre	O	7855	2	15710
Orchestrations diverses	OD	16811	1	16811
Coups d'archet	PON	410	1,2	492
Matériels lyriques	T	889	1,2	1067
Partitions télévisions	TV	2651	2	5302
Matériels en dépôt	DEPOT	381	1	381
<b>TOTAL</b>		<b>56645</b>		<b>443122</b>

# Annexe XI

## MATÉRIEL DE LA DOCUMENTATION

04/09/1998	COTE	N°	Coef	QUANTITE
Archives	AA	1248	5	6240
Livres petit format	AB	5192	2	10384
Livres grand format	AG	1573	1,5	2359
Partitions petit format	AC	4230	1,2	5076
Partitions grand format	AD	9266	1,2	11119
Plaquettes disques	DS	13750	1	13750
Piano	MC P	4013	2	8026
Deux pianos/4mains	MC PP	772	2	1544
Clavecin	MC E	224	1	224
Violon / Piano	MC PV	1342	1,5	2013
Orgue	MC O	597	1	597
Alto / piano	MC PA	140	1	140
Violoncelle	MC PC	525	1,5	787
Flûte / Piano	MC PF	311	1	311
Violoncelle	MC C	91	1	91
Instrument solo	MC D	693	1	693
Deux Instruments	MC DD	1347	2	2694
Trios	MC TRIO	1268	1,5	1902
Quatuors	MC QUAT	1517	1,5	2275
Quintettes	MC QUINT	692	1,2	830
Sextuors	MC SEXT	179	1,2	214
Septuors	MC SEPT	71	1	71
Octuors	MC OCT	87	1	87
Nonets	MC NONET	5	1	5
Dixtuors	MC DIXT	3	1	3
Onze instruments	MC ONZE	2	1	2
Douze instruments	MC DOUZE	2	1	2
Recueils	MC REC	156	1	156
Violon seul	MC V	139	1	139
Méodies	M	16383	2	32766
Piano-Chant	PC	4008	5	20040
Recueils mélodies	R	6165	1,5	9247
Audiovisuel K7 / CD Rom	AV	39	1	39
Dossiers biographiques	DOS	14708	1	14708
Dossiers thématiques	DOT	134	1	134
TOTAL		117111		148671

## I - INFORMATISATION

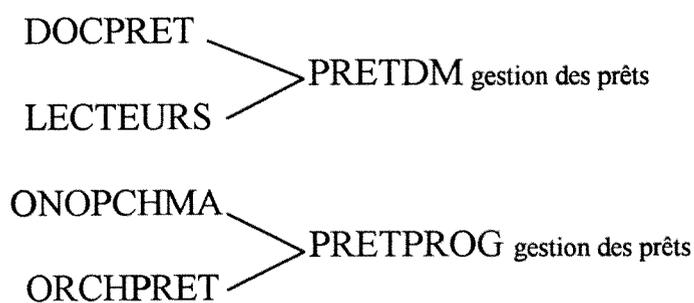
## II - PLAN ET DEFINITION DES FICHIERS

### BIBAL traite

- la gestion documentaire (Gesbib 3) qui assure
- la Gestion de Prêt : relation de deux fichiers documentaires. En général, un fichier de documents et un fichier de lecteurs.

### 1 - ORGANISATION

Pour la Documentation Musicale, les fichiers documentaires sont les suivants :



AFRESSE, AGENTS, COMPTA\*\*, CONCOURS, COTES, DEPOT, DOCMUS, DOCPRET, DOUBLES, INTERPRE, LECTEURS, LIVRETS, MUSICIEN, ONOPCHMA, OPUSMUS, ORCHPRET, PONARC, PROGRAMS, TESORUS, TV, ...

#### Fichiers périphériques :

- FONCTION pour DOCPRET
- FORMES pour OPUSMUS
- LANGUES pour DOCPRET, ORCHPRET, OPUSMUS, DOCMUS
- PAYS pour DOCPRET, ORCHPRET, OPUSMUS, DOCMUS
- PERCUS pour OPUSMUS
- URBCDC pour COMPTA\*\*
- TESAUROS pour OPUSMUS et DOCMUS

\*\* = millésime

**2 - DEFINITION DES FICHIERS****A - Fichiers documentaires :**

**DOCPRET** : fichier documentaire de la Salle de Lecture. Inventaire du fonds :  
anciennes fiches bleues.

**LECTEURS** : fichier documentaire de l'ensemble des "emprunteurs" de la  
Documentation Musicale

**ORCHPRET** : fichier documentaire des matériels d'orchestre et de chœur

**ONOPCHMA** : fichier documentaire des "emprunteurs" de la Bibliothèque  
d'Orchestres appartenant aux formations permanentes de Radio  
France : ON OP Ch Maîtrise, musiciens d'orchestre, MMO..., et  
des emprunteurs extérieurs gérés par la Documentation  
Musicale.

**DOCMUS** : fichier documentaire de la Documentation (Livres, Plaquettes de  
disques, Revues, Iconographie) anciens fichiers MATIERES ET SUJETS

**OPUSMUS** : fichier documentaire gérant toutes les Partitions et, à long terme,  
toutes les œuvres musicales. ancien fichier AUTEUR (fiches vertes)

**COMPTA\*\*** : gère la Comptabilité analytique

**PONARC** : fichier documentaire des coups d'archet

**CONCOURS** : fichier documentaire gérant les Concours de recrutement des  
formations permanentes de Radio France

**PROGRAMS** : fichier documentaire gérant les programmes des formations  
musicales de la Radio de 1934 à nos jours.

**DOUBLES** : fichier documentaire gérant les doubles

**DEPOT** : fichier documentaire gérant les matériels en dépôt.

**COTE** : fichier comprenant les références des cotes à saisir (fiche unique)

**TV** : fichier documentaire des partitions réservées au découpage télévisuel.

**MUSICIEN** : fichier biographique documentaire des compositeurs, interprètes..

**AGENTS** : Fichier documentaire des agents artistiques

**EDITION** : fichier documentaire des éditeurs et magasins musicaux

**INTERPRE** : fichier documentaire des interprètes des saisons musicales de RF

**LIVRETS** : fichier documentaire des livrets d'œuvre lyriques et du théâtre  
musical.

**B - Fichiers gérant des fenêtres d'Autorité :**

**FORMES** : liste d'autorité des formes constituant la fenêtre d'autorité pour  
OPUSMUS

**PERCUS** : liste d'autorité des percussions constituant la fenêtre d'autorité pour  
OPUMUS

04/09/1998

**PAYS** : liste d'autorité du champ « Pays » du fichier LECTEURS et ONOPCHMA

**LANGUES** : liste d'autorité du champ « Langue » des fichiers DOCPRET, ORCHPRET, OPUSMUS et DOCMUS

**FONCTION** : liste d'autorité des fonctions du champ "fonction" de DOCPRET pour les dossiers

**URBCDC** : liste d'autorité des Unites de Recherche Budgétaire et des Centres De Coût associée au fichier COMPTA\*\*

**TESORUS** : fichier des termes du thesorus musical de DOCPRET et ORCHPRET

C - Fichiers de prêt :

**PRETDM** : fichier gérant les prêts de la Documentation Musicale (liens entre DOCPRET et LECTEURS)

**PRETPROG** : fichier gérant les prêts des matériels d'orchestre du fonds de Radio France et en location auprès des éditeurs pour les besoins de la programmation. (liens entre ORCHPRET et ONOPCHMA)



## III - REGLES DE SAISIE

## FICHER DOCPRET

Fichier documentaire gérant tous les ouvrages de la Documentation Musicale (6ème étage). anciennes fiches bleues de prêt

Il complète le fichier ORCHPRET concernant les matériels de la Tour.

DOCPRET est associé au fichier documentaire des LECTEURS pour la Gestion des Prêts. Cette association est contenue dans le fichier PRETDM.

Le principe de DOCPRET est de saisir tous les ouvrages - empruntables ou pas - afin d'établir, à long terme, un **inventaire** de tout ce qui est disponible en salle de lecture.

La base de DOCPRET est l'exemplaire, l'objet-ouvrage (partitions, livres, revues, etc...) et non pas l'œuvre comme dans les fichiers documentaires OPUSMUS (partitions) ou DOCMUS (Livres, Revues, Plaquettes, Iconographie

SAISIE

## 1- CODE

Attribuer un code à barres (D000001) par ouvrage à coller sur le bas droit de la première page. Sauf exception, pas sur la couverture.

A saisir à l'écran à l'aide du crayon optique.

**Attention ! les codes 40000 à 59999 sont réservés aux dossiers  
voir *Saisie des dossiers***

Les plaquettes de disque (DS) ont leurs propres codes barres provenant de la discothèque.

## 2 - COTE

- Une seule cote par fiche.
- Saisir la cote précise indiquée sur l'ouvrage dans l'ordre suivant
  1. la référence : AC, AD, TV...
  2. la cote : 2025 précédée d'un espace
  3. la version : ABC ... suivi d'un - sans espace
  4. le tome : I II III Ex : AD 6430 I
  5. le n° d'exemplaire : /1 /2 /3

EX : PC 2351 A-II/3      AC 235 A/4  
piano chant n°2351 version A, deuxième tome ou volume, 3<sup>ème</sup>  
exemplaire

04/09/1998

- Les codes AB, AC, AD, AA, etc... sont en MAJ suivis d'une espace
- Pour la Musique de Chambre, utiliser : MC TRIO, QUAT, QUINT, SEXT, SEPT, OCT
- Saisir (R) après la cote, s'il s'agit d'un recueil. EX : AC 345/2 (R)
- Exemples modèles :
  - Pour les tessitures -> M 12025 g/2      R 1023 m/5      M 12025 h/3
  - Pour les versions -> PC 1022 B/6
  - Pour les différents volumes -> AD 1764 II , AC 2572 A-VI/2, AD 1764 C-II
- Pour les Revues
  - AG 68-211-212-213/2
  - AB 753 IV
  - AG 156 N

### 3 - AUTEUR / COMPOSITEUR

- COMPOSITEUR se rapporte au musicien ; AUTEUR : se rapporte au créateur littéraire
- NOM et Initiales sauf ambiguïté (fils BACH...) suivies d'un point
  - Ex : BARTOK B.      BACH J. Chrétien
- Saisir chaque auteur/compositeur sur une ligne différente
- Au-delà de 3, saisir DIVERS. Pour un ouvrage collectif (Actes de colloques...), saisir au nom du responsable de la publication.
  - Ex : LESURE F. dir
- Si non identifié, saisir ANONYME
- En deuxième compositeur/auteur, on peut saisir NOM Initiales suivi de orch  
transc rév  
réal etc...

#### ABREVIATIONS :

arr = arrangeur  
 dir = direction d'ouvrage (colloque...)  
 rév = réviseur  
 orch = orchestrateur  
 réal = réalisateur  
 trans = transcripteur

Dans le cas où le NOM a déjà été saisi, se conformer à la fenêtre d'autorité.  
 L'index de ce champ sert de fenêtre d'autorité pour les fichiers ORCHPRET,  
 CONCOURS, DEPOT

04/09/1998

#### 4 - TITRE

\*TITRE PRINCIPAL USUEL (en MAJ) dans la langue originale (Français, Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Latin)

\*TITRE PRINCIPAL (en MAJ) traduit en Français

Ex : KINDERTOTENLIEDER

CHANTS POUR LES ENFANTS MORTS

\*TITRE SECONDAIRE ou sous-titre à saisir après le titre principal en minuscules et entre guillemets

EX : SYMPHONIE N° 6 "Pastorale" en FA op 88

\*EXTRAITS:

en minuscules derrière le titre Principal séparé par un - (trait d'union)

EX : FAUST - acte 1 Duo Mireille-Vincent "Vincenette à votre âge"

PRELUDES pour piano, Livre 1 - N° 2 Voiles

\*ABREVIATIONS :

- pas de . après le mot réduit.

- Exemples :

19ème siècle = 19s

Basse Continue = BC

Direction = Dir

Manuscrit = Ms

Notice = Not

Opus = op

Orchestration = Orch

Réalisation = Réal

Révision = Rév

Transcription = Trans

Tome = T 2 (avec espace)

Volume = Vol 2 (avec espace)

\*TONALITES :

- Majeures : écrire seulement le ton en MAJUSCULES.

EX : SONATE N° 3 pour alto en UT

- Mineures : écrire seulement le ton en minuscules.

EX : SUITE N° 2 pour cordes en mi

- Bémolisées : écrire b. Ex : SONATE pour piano en SI b

- Dièses : écrire # (touches Alt gr et 3 du clavier alphabétique) Ex : FA #

Ex : PARTITA pour clavecin en sol # BWV 546

**\*CATALOGAGE**

Ecrire *tous les numéros en chiffres arabes*. Les chiffres romains sont à éviter car il peut y avoir ambiguïté avec les lettres pour les recherches et les modifications en bloc de fiches. Ex VI = vi

- Opus est saisi op (sans point). Ex: SONATE N° 4 en SOL op 45/6
- N° 4 (avec un espace entre N° et 5)
- Ne pas saisir "n°" mais de préférence un "/" pour le n° d'ordre dans l'opus  
Veiller à distinguer le N° d'ordre dans l'opus du N° d'ordre du catalogue général de l'œuvre  
EX : SONATE N° 12 pour violon et piano en MI op 12/4
- S'il y a regroupement de plusieurs extraits d'un opus, saisir :  
op 56/3,6 ou op 3/8 à 10
- opus posthume , saisir : op posth 57
- dans le cas d'un recueil comportant plusieurs références de K , BWV ou YG par exemple, saisir la référence du catalogue une seule fois puis chacun des n° (*même s'ils se suivent*) à la suite séparée par virgule et espace :  
EX : SONATES EN TRIO BWV 567, 568, 579, 598  
ATTENTION ! En recherche, il faudra saisir BWV , ↵ , puis le n°

**\* INSTRUMENTATION**

A saisir juste après le titre et le N° d'ordre.

- EX : SONATE N° 5 pour clarinette et piano en SI b op 34  
CONCERTO N° 7 pour violon, cordes et BC en RE op

Exceptions pour les titres explicites :

- CONCERTO POUR (tout instrument) N° 3 en si b...
- CONCERTO POUR ORCHESTRE ...
- QUATUOR A CORDES N° 10 "Les Harpes" op 74
- QUATUOR AVEC PIANO N°...
- QUINTETTE A CORDES (à 2 Vlc) ou (à 2 Al) N° ...
- QUINTETTE A VENTS N° ...
- QUINTETTE A VENTS AVEC PIANO N° pour...
- QUINTETTE AVEC PIANO N° ...
- SONATE EN TRIO N° pour ...
- SYMPHONIE POUR CORDES N°....
- TRIO A CORDES N° ...
- TRIO AVEC PIANO N°...
- TRIO D' ANCHES N°...

04/09/1998

## 5 - EDITEUR

- D'une manière générale, **se conformer à la fenêtre d'autorité**.
- Saisir toujours en minuscules. Ex : Leduc

Abréviations acceptées :

Associated Music Publisher = AMP  
 Boosey and Hawkes = Boosey  
 Bote and Boke = Bote  
 Breitkopf and Hartel = Breitkopf  
 Bruckner Gesellschaft = MWV  
 Desclée de Brower = Desclée  
 Editions Nationales Tchèques = Ed Nat Tchèques  
 Editions Polonaises de Musique = PWM  
 Editions Transatlantiques = Transatlantiques  
 Lea Pocket Scores = LPS  
 Oxford University Press = OUP  
 Presse Universitaire de Lyon = PUL  
 Presse Universitaire de France = PUF  
 Suvini Zerboni = Suvini  
 Universal Edition = UE

## 6 - LANGUE

- D'une manière générale, **se conformer à la fenêtre d'autorité** provenant du fichier périphérique LANGUES

Saisir la langue du document

- Pour les livres, ne saisir que les langues étrangères
- si plusieurs textes en différentes langues, saisir sur une seule ligne avec "et" comme élément séparateur. Ex : F et Angl et All
- Pour les œuvres vocales, toujours saisir la(es) langue(s), chacune sur une ligne

## 7 - ELEMENTS DU MATERIEL

Pour la musique de chambre, saisir la composition complète des parties, chacune sur une ligne, à l'aide des abréviations.

**cf. liste complète et liste abrégée en annexe**

04/09/1998

Entourer la partie que l'on saisit par Echap 3 et Echap 4 de façon à la sélectionner. Elle apparaîtra en rose indien à l'écran et soulignée sur l'imprimante.

Ex : Pno cond / Fl / Hb / Cl / Ba / Co

Expressions abrégées :

A défaut = à déf

Ad libitum = ad lib

Ex : Fl, CA(à déf Cl), Cl, Hb, Co

Ex : Fl, Hb, Cl, Vn1, Vn2, Al, Vlc, Pno(ad lib)

Lorsqu'un instrument est divisé en plusieurs pupitres, saisir Vn2,1 Vn2,2 Vn2,3 etc...

EX pour un quintette à deux violoncelles : Vn1 / Vn2 / Al / Vlc1, Vlc2 / Cb

## 8 - REVUE

Titre de la revue dans son titre original sauf pour les revues dans les langues autres qu'en français, latin, allemand, espagnol, italien, anglais dont le titre, dans ce cas, est saisi dans la langue original ET en français, si possible.

## 9 - DATATION

Date et N° des Revues

Ex : 1989/05/N°24

1924/2tr/tome 24 N°2

## 10 - DUREE DU PRET

28 jours par défaut (4 semaines)

- Si différente, saisir toujours la durée en nombre de jours. EX : 323

- saisir "0" (réro) entraîne l'interdiction de prêt de l'ouvrage.

Pour mémoire, le même champ figure dans le fichier LECTEURS également fixé à 28 jours, par défaut.

La durée du prêt accordée tient compte de la durée spécifique figurant au lecteur OU au document. Si une durée spécifique figure au lecteur Et au document, c'est naturellement la période la plus courte qui est prise en compte. Ainsi, un document prêté 15 jours à un lecteur auquel un prêt de 56 jours est accordé sera empruntable 15 jours.

## LES DOSSIERS

### TYPES

=> voir tableaux ci-après. pages 14 et 15

Deux catégories :

les dossiers avec cote (DOS, DOT, ICO) et dossiers sans cote.

### CLASSEMENT

Pour les dossiers avec cote (DOS et DOT), le classement est numérique suivant l'ordre chronologique de création des dossiers et se réfère au N° du code à barres.

Pour les dossiers iconographiques (ICO), le classement est alphabétique.

Pour les dossiers sans cote, le classement est alphabétique dans chaque type.

### COTES

La cote est DOS : dossier biographique

DOT : dossier thématique

ICO : dossier iconographique

Pour DOS et DOT, il n'est pas attribué de N° spécifique à chaque dossier, le code à barres en tient lieu.

Les autres dossiers (géographiques, éditeurs....) sont classés sans cote.

### CODE A BARRES

DOS et DOT : il est collé sur chaque chemise de dossier et tient lieu d'ordre de classement. ATTENTION ! le n° doit obligatoirement être pris dans la fourchette des D040000 à D060000.

Pour ICO : le code à barres est pris parmi les codes en deçà ou au-delà de D040000 - D060000 et collé au dos de la photo.

Les autres dossiers n'ont pas de code à barres.

### PRET

en principe les documents des dossiers ne sont pas prêtés sauf les photos.

En cas de prêt

- écrire le N° du code à barres au verso du document.

- écrire le nombre d'exemplaires sorties du même dossier sur l'état de prêt.

Pour les photos, toujours s'enquérir de l'utilisation et qu'elles soient libres de droits.

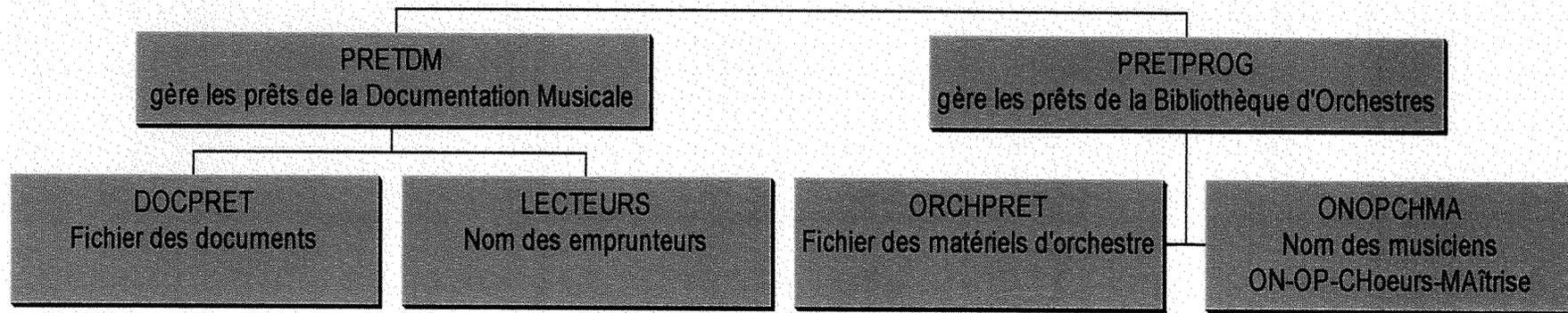
## SAISIE

Dans DOCPRET, module de saisie spécifique pour les dossiers par 6,4,1

- CODE a barres : tient lieu d'ordre d'entrée et de N° de classement pour les dossiers DOS et DOT
  - COTE : DOS ou ICO
  - TITRE : sujet du dossier
- 
- Pour les NOMS saisir NOM et Prénom : CZIFFRA Gyorgy Jr
  - Pour les FESTIVALS saisir FESTIVAL + ville : FESTIVAL PARIS Estival
  - Pour les ENSEMBLES, saisir : ENSEMBLE 2E2M
  - Pour les ORCHESTRES, saisir : ORCH PHILH DE BERLIN,  
ORCH SYMP DE LONDRES
  - Pour les OPERAS saisir OPERA + Ville : OPERA BRUXELLES, La Monnaie, OPERA PARIS, Bastille

Types de dossiers voir pages suivantes →

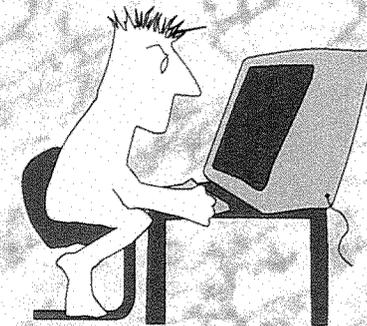
# FICHIERS INFORMATIQUES



## AUTRES FICHIERS

- **Fichiers documentaires** : Concours, Dépôt, Docmus, Docprêt, Doubles, Livrets, Opusmus, Orchprêt, Programs
- **Fichiers de travail** : Adresse, Agents, Interprètes, Lecteurs, Musicien, Onopchma, Ponarc
- **Fichiers gestion** : Compta98, Cotes, Urbcdc
- **Fichiers satellites** : **Fonction, Formes, Langues, Pays, Percus,**

**Tesaurus**



TYPES DE DOSSIER	NATURE	COTE	CODE A BARRES	CLASSEMENT	SAISIE INFORMATIQUE
Biographique	compositeurs interprètes	DOS	oui	par code à barres de 40 000 à 59 999	oui
Thématique	sujets généraux	DOT	oui	par code à barres de 40 000 à 59 999	oui
Géographique	France par villes	sans	non	alphabétique	non
Géographique	Pays étrangers	sans	non	alphabétique	non
Iconographique	photos de musiciens et de formations	ICO	oui	alphabétique	oui
Programmes	de concerts de salle	sans	non	chronologique	non
Programmes chaînes	France Musique France Culture	sans	non	chronologique à partir de 1985 La Semaine à partir de mai 1993	non
Revue de Presse	coupures de presse relatives aux saisons musicales	sans	non	chronologique à partir de 1993	non
Editeurs	catalogues	sans	non	alphabétique	oui (fichier adresse)
Formations généralités	pièces administratives				
Orchestre National	programmes de tournées et divers	sans	non	chronologique	non
Orchestre Philharmonique	programmes de tournées et divers	sans	non	chronologique	non

Anuare XIV

TYPES DE DOSSIER	NATURE	COTE	CODE A BARRES	CLASSEMENT	SAISIE INFORMATIQUE
Choeur	divers	sans	non		non
Maîtrise	divers	sans	non		non
Orchestre Lyrique	divers	sans	non		non
Orchestre de Chambre	divers	sans	non		non
Quatuor de l'ORTF	divers	sans	non		non
GRM	divers	sans	non		non
Théâtre Musical Avignon (don Yves PRIN)	dossiers relatifs aux créations et aux compositeurs	sans	non	par Festival à partir de 1969 et par compositeur avec N° de classement donné par Yves PRIN	non

Annexe XIV

## GESTION DES PRETS DE LA DOCUMENTATION MUSICALE

### REGLEMENT

- 1 - La délivrance d'une carte permettant l'emprunt est accordée au personnel lié à la Convention de Radio France ou sur présentation d'une lettre d'accréditation. D'une manière générale, le lecteur doit obligatoirement pouvoir justifier d'un centre de coût.
- 2 - Cette carte d'emprunteur est personnelle. Doivent y figurer le nom et la signature du titulaire. Pour les lecteurs qui ne sont pas liés à la Convention de Radio France, la durée de validité s'étend à la durée portée sur l'accréditation. Le report est subordonné au renouvellement de l'accréditation.
- 3 - L'emprunteur s'engage à faire connaître dans les meilleurs délais tout changement concernant son adresse, sa situation professionnelle, son numéro de téléphone ou de fax.
- 4 - En cas de perte de sa carte, l'emprunteur est tenu d'avertir au plus tôt le Service de la Documentation Musicale.
- 5 - Les emprunts que, seule, la carte permet d'effectuer, engagent la responsabilité du détenteur de celle-ci.
- 6 - Tout emprunt, pour une durée convenue, figure sur un état des prêts signé par l'emprunteur et le documentaliste. Cet Etat des prêts sera exigé en cas de litige.
- 7 - En cas de dépassement de la durée convenue du prêt, l'emprunteur recevra par courrier
  - dès l'expiration du délai, un premier rappel
  - quinze jours plus tard, un deuxième rappel
  - quinze jours plus tard, un troisième rappel par lettre recommandée avec accusé de réception, entraînant à compter de la date d'envoi, une interdiction de prêt jusqu'à restitution complète des ouvrages.
- 8 - A la demande de l'emprunteur et en accord avec le documentaliste, il pourra être accordé
  - des réservations
  - des prolongations de durée du prêt.
- 9 - En cas de perte d'un ouvrage, l'emprunteur s'engage à le remplacer dans le plus bref délai ou à en rembourser le montant dont l'estimation sera fixée par le responsable de la Documentation Musicale.  
Le non respect de cet engagement, entraînera le retrait immédiat de la carte d'emprunteur voire l'interdiction d'accès à la Documentation Musicale.
- 10 - Il est rappelé que le Service de la Documentation Musicale est ouvert au public pour consultation, uniquement.

**HORAIRE D'OUVERTURE : lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30**

Je soussigné M \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris connaissance du règlement gérant les prêts de la Documentation Musicale, déclare m'y conformer et avoir reçu ce jour une carte d'emprunteur et une copie du règlement « Gestion des prêts » de la Documentation Musicale

A Paris, le \_\_\_\_\_

Signature de l'emprunteur